

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵎⵓⵎⵓⵔ ⵎⵓⵎⵎⵉⵔ ⵉⵎⵎⵉⵔ ⵉⵏ ⵓⵙⵏⵉⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵓⵔ

ⵍⵓⵎⵓⵔ ⵎⵓⵎⵎⵉⵔ ⵉⵎⵎⵉⵔ ⵉⵏ ⵓⵙⵏⵉⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵓⵔ

ⵍⵓⵎⵓⵔ ⵎⵓⵎⵎⵉⵔ ⵉⵎⵎⵉⵔ ⵉⵏ ⵓⵙⵏⵉⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵓⵔ ⵉⵏ ⵙⵉⵓⵔ

UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

LABORATOIRE D'AMENAGEMENT ET D'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE AMAZIGHE

N° d'Ordre :

N° de série

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master

Domaine : Langue et culture amazighes
Filière : Langue et civilisation
Spécialité : Anthropologie du patrimoine
et de la culture amazighs

Thème

Les modes de gestion villageoise entre rupture et continuité.
Cas du village Timizart n Sidi Mansour

Réalisé par :
Mme Zina KHIDER

Sous la direction de :
M. Karim SALHI

Jury de soutenance :

- | | |
|---|------------|
| - Mme ABDENNEBI Houria, professeure, U.M.M.T.O. | Présidente |
| - M. SALHI Karim, Maître de conférences A, U.M.M.T.O. | Rapporteur |
| - M. KINZI Azedine, professeur, U.M.M.T.O. | Examineur |

Année : 2021/2022

REMERCIEMENTS

Le plus grand merci à Dieu, le tout puissant qui a illuminé mon chemin.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers M. Karim Salhi pour ses orientations et son précieux soutien malgré les difficultés.

Une immense gratitude à l'ensemble du comité de village de Timizart n Sidi Mansour qui m'ont aidé à faire ce travail par leur accueil et disponibilité durant mon travail de terrain.

Un remerciement spécial à ma famille, mon mari, mes copines surtout Lamia Bouarab.

Je remercie également tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Enfin, je désire manifester ma profonde reconnaissance à l'ensemble des enseignants du Département de Langue et Culture Amazighes de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

DÉDICACES

Je dédie mon modeste travail à toutes les personnes que j'aime :

A mes très chers parents Ouardia et Salah qui ont tout mis en œuvre pour que je réussisse.

A mon mari et mon ange Amnay.

A mes chères sœurs et mes chers frères surtout Khaled et mon neveu que j'adore Ghiless.

A mes copines.

A toutes les personnes qui m'ont aidée.

Table des matières

Introduction générale.....	3
<i>Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique</i>	
Introduction.....	6
1. Présentation du sujet.....	6
2. Choix du sujet	6
3. Problématique	6
4. Hypothèses	9
5. Cadre conceptuel.....	9
6. Techniques de recherche.....	12
7. Présentation des profils des informateurs.....	12
Conclusion.....	14
 <i>Chapitre II : Présentation du village de Timizart n Sidi Mansour et de son comité</i>	
Introduction.....	16
1. Présentation du village Timizart.....	16
2. L'existence de tajmaet avant le comité de village.....	18
2-1-L'oralité de tajmaet	20
2-2-La répartition des membres de tajmaet	21
2-3-Le sacré à tajmaet	21
3. L'évolution de tajmaet et l'apparition du comité de village	22
4. Présentation du comité de village.....	23
4.1. La répartition des membres du comité.....	23
4.2. Le renouvellement des membres du comité.....	24
4.3. Le règlement du comité de village de Timizart n Sidi Mansour.....	25
4.4. L'élection des membres du comité.....	27
4.5. La transcription des délibérations du comité de village.....	27
4.6. Les rapports du comité de village avec les institutions de l'Etat.....	29
4.7. Le siège du comité.....	30
Conclusion.....	31
 <i>Chapitre III : De tajmaet au comité de village</i>	
Introduction	33
1. Les fonctions du comité de village.....	33
1.1.La reconnaissance juridique.....	33
1.2. La prise en charge des besoins des villageois.....	33
1.3. La sensibilisation des villageois à la préservation de la solidarité sociale	34
1.4. L'application des sanctions	35
1.5. Le respect du règlement.....	36
1.6. L'organisation des activités culturelles	37

2. De tajmaet au comité de village	37
3. Le poids de l'héritage familial.....	39
4. Les fonctions de tajmaet.....	39
4.1. Tajmaet est un conseil d'arbitrage.....	39
4.2. Répondre aux besoins des villageois.....	40
5. Les conditions de devenir Tamen de tajmaet.....	41
6. La fonction de tamen.....	41
7. Différences entre le comité de village et tajmaet.....	42
7.1. L'oral et l'écrit.....	42
7.2. Le maintien de l'ordre social	42
7.3. L'autorité de tajmaet.....	44
8. Les ressemblances entre le comité de village et tajmaet.....	44
8.1. Le respect mutuel lors des assemblées.....	44
8.2. Le comité est une suite de tajmaet.....	44
8.3. Le comité et tajmaet veillent au bien-être des villageois.....	45
Conclusion.....	45

Chapitre IV : L'organisation du comité et ses fonctions

Introduction.....	47
1. Les actions du comité de village.....	47
1.1. La gestion des conflits.....	47
1.2. L'amélioration de la vie quotidienne.....	48
1.3. L'organisation des festivités.....	49
1.4. Participation au concours "Rabah Aissat".....	50
2. Les rapports avec les villages voisins.....	52
3. Les conditions de devenir membre du comité.....	53
3.1. L'engagement.....	53
3.2. La sagesse	53
3.3. Le respect des secrets du comité.....	54
4. La participation au comité.....	54
4.1. L'entrée au comité.....	54
4.2. Les raisons de la participation au comité.....	55
4.3. Les fonctions occupées dans le comité.....	56
4.4. Tajmaet est préférable au comité.....	57
4.5. Le comité est préférable à Tajmaet.....	58
4.6. Le comité de village héritier de Tajmaet.....	58
5. Les difficultés rencontrées par le comité.....	59
5.1. La collecte des cotisations.....	59
5.2. Les critiques des villageois.....	59
5.3. Le manque de moyens.....	59
Conclusion.....	60
Conclusion générale.....	62
Bibliographie.....	64
Agzul s tmaziyt.....	67



Introduction générale

Notre thème consiste à étudier la gestion villageoise à travers ses ruptures et ses continuités. Il s'agit d'une approche anthropologique de l'organisation sociale de *tajmaet* et du comité de village. La recherche que nous allons mener porte sur une étude descriptive et analytique des différentes fonctions de l'assemblée villageoise et du comité de village et ses implications sociales, économiques, culturelles et politiques

Notre étude dévoile aussi l'héritage culturel assez important dans cette région montagneuse qui se transmet d'une génération à une autre, ainsi que les différentes fonctions de cette organisation villageoise et l'impact social qu'elle a eu sur l'ensemble de la population des villages. Cela, ne se limite pas à reprendre ce qui est déjà fait, mais à porter un nouveau regard sur le village actuel.

La Kabylie est une région située dans le nord de l'Algérie. Cette région peuplée et pauvre économiquement reposait depuis des siècles sur l'économie paysanne dont la famille constitue l'unité principale. Elle ne pouvait, par conséquent, qu'assurer une économie de subsistance. « Dans une économie fondée sur des unités de production de type familial sans division du travail autre que sexuelle, tout le monde étaient agriculteurs. Si bien que toute l'organisation sociale et politique dépendait de l'agriculture, que toute la vie des hommes étaient rythmée par les étapes du calendrier agricole, que toute l'idéologie elle-même était gouvernée par la culture de la terre et centrée sur la valeur dominante de sa fécondité ».¹ L'organisation sociale dans la société kabyle est une préoccupation de tous les villageois, mais la grande responsabilité est assumée par un nombre limité de personnes sages, qui forment *tajmaet* en suivant des lois appartenant au droit coutumier.

Notre étude s'inscrit dans une perspective ethnographique dont l'objectif principal est d'analyser les témoignages portant sur le règlement intérieur de *tajmaet* et celui du comité de village en Kabylie en s'appuyant sur quelques points assez importants dans la vie quotidienne de chaque villageois. À travers les discours des personnes interrogées, nous avons essayé de connaître de près les caractéristiques des membres de *tajmaet* ainsi que ceux du comité de village et leur rôle dans le milieu social. Nous aborderons également les différentes fonctions de ces assemblées villageoises, sans oublier leurs impacts aux niveaux social, économique et politique au sein de la société kabyle.

¹ Lacoste-Dujardin Camille, *Un village Algérien structure et évolution récente*, S.N.E.D, Alger, 1976, p. 95

Introduction générale

Notre travail est reparti en quatre chapitres. Le premier est consacré au cadre théorique : la problématique, les hypothèses, les concepts clés, la présentation du sujet, le choix du thème, les techniques de recherche et la présentation des informateurs.

Le deuxième chapitre portera essentiellement sur des thématiques importantes dans notre travail qu'il s'agit de la présentation du village de Timizart n Sidi Mansour et son comité de village sans oublier de présenter Tajmaet.

Le troisième chapitre porte sur l'organisation sociale dans le village kabyle. Nous avons essayé de mettre en lumière les différentes occupations des deux institutions (le comité de village et tajmaet), à partir d'une analyse des entretiens auprès des membres du comité de village en abordant quelques points importants.

Le quatrième chapitre s'intéresse à l'impact du comité de village Timizart n Sidi Mansour à partir d'une analyse des enregistrements menés à l'aide d'entretiens avec les membres de ce comité. Il s'agit de montrer son influence sur les villageois, ensuite sur les villages environnants, sans oublier les difficultés rencontrées par cette instance villageoise.

Chapitre I

Cadre théorique et méthodologique

Introduction

Dans ce chapitre, nous présenterons les grandes lignes de notre mémoire dont l'objet est l'étude du fonctionnement d'un comité de village. Nous montrerons ainsi comment cette instance héritière de *tajmaet* tente de gérer les affaires du village. Nous déclinons, dans ce qui suit, les aspects théoriques et méthodologiques qui nous ont servi de fondements tout le long de notre recherche.

1. Présentation du sujet

Notre mémoire de fin d'études de Master en langue et culture Amazighes, propose de traiter « La gestion villageoise entre rupture et continuité ». Cette recherche s'inscrit dans le champ de l'anthropologie qui vise à saisir la complexité des faits sociaux et culturels dans leurs profondeurs tant à l'échelle locale que globale. Dans ce travail, nous allons essayer d'explorer sur terrain, les différents fonctionnements du comité de village kabyle en général et celui de la localité de Timizart n Sidi Mansour en particulier. Nous avons pour cela recouru à une enquête de terrain en plus de l'exploitation de quelques documents qui ont abordé directement notre thème.

2. Choix du sujet

Le choix de ce sujet est dû d'abord à notre penchant pour les sciences sociales qui nous aident à comprendre les faits sociaux et l'homme au sein de sa société. Tout en s'inspirant de nos cours de sociologie/anthropologie, nous avons opté pour cette étude qui s'inscrit précisément dans l'anthropologie. Les questions liées à la gestion des affaires villageoises nous ont toujours intéressé d'autant plus qu'elles sont abordées dans notre environnement immédiat. La découverte de l'anthropologie a alimenté encore notre curiosité car cette science nous offre les outils de réflexion et de distanciation nécessaires pour aborder un objet aussi intéressant.

3. Problématique

L'organisation villageoise en Kabylie était régulée par l'arbitrage de l'instance de délibération qui était *tajmaet*. Les processus de changements conduisent ce type d'organisation à des adaptations et des réajustements qui n'ont de cesse d'éloigner le

village kabyle de ses traditions. La colonisation française qui impose une modernisation forcée avait déjà conduit l'assemblée à des reculs face à la présence de l'administration coloniale. C'est d'ailleurs à cette période que remonte les premières études sur les structures des villages kabyles¹. La naissance de l'ethnographie coloniale et l'influence qu'elle aura sur les savoirs durant des décennies, impriment au village kabyle un caractère figé dénué de toute dynamique. C'est ainsi, que les « savoirs anthropologiques produits çà et là, et à des époques différentes, sur l'organisation sociale du monde villageois en Kabylie, bien qu'ils se renouvellent dans les approches, ils se maintiennent en revanche dans les paradigmes statiques et de reproduction »². Cette ethnographie a favorisé, en outre, une lecture homogénéisante de la vie communautaire de la région en insistant sur la parenté comme élément central de l'organisation sociale. Or, les villages kabyles ne présentent pas tous des caractéristiques communes. Le village ainsi que le *εarch* ne sont pas systématiquement fondés sur les liens de sang, c'est même le lien politique qui explique leur constitution en communauté. « C'était le politique et non la parenté qui était le facteur constitutif non seulement du *tufiq* kabyle et de la grande *thaddarth* des *Igawawen*, mais aussi du *'arsh* à travers la Grande Kabylie toute entière. Un rôle clé du droit kabyle, produit de la représentation de l'opinion publique dans les débats – et donc dans le jeu des *sfuf* - au sein des institutions politiques, était de contenir et gérer les conflits nés des rivalités entre groupes familiaux (*thikharrubin*, *ifergan*, *iderman*) au sein de ces collectivités et les empêcher de nuire à l'unité et à l'ordre communautaires »³.

Après l'indépendance, *tajmaet* évolue dans un environnement marqué par la construction d'un Etat national moderne avec ses démembrements institutionnels au niveau local. L'émergence d'élites conduit alors à l'introduction d'acteurs dans les instances villageoises dont les profils laissent supposer une modernisation de la gestion locale en rupture avec la tradition. C'est vers la fin des années 1980 que *tajmaet* réapparaît sous forme associative appelée communément le « comité de village ». C'est ainsi que

¹ A titre d'exemple : DAUMAS M. et FABAR M., *La Grande Kabylie études historiques*, Paris, Hachette et Cie, 1847 ; HANOTEAU Adolphe et LETOURNEUX Aristide Horace, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 volumes, Paris, Bouchène, 2003 [1^{ère} édition en 1873] ; MASQUERAY Emile, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aouras, Beni Mezâb)*, Aix-en-Provence, Edisud, 1983 [1^{ère} éd. Paris, Ernest Leroux 1886].

² KINZI Azedine, « L'organisation sociale d'un village kabyle en mutation : pour quelles approches anthropologiques ? », *Iles d'imesli*, Volume 13, N°01, 2021, p. 54

³ ROBERTS Hugh, « *'arsh*, *thaddarth*, *tufiq* : le politique comme facteur constitutif de la communauté dans la Kabylie précoloniale », *Iles d'imesli*, Volume 13, N°01, 2021, p. 8

« sur le plan organisationnel après une période de semi-clandestinité (années 60-70) les instances de gestion villageoises (tajmaat) réapparaissent. En même temps les communautés villageoises se dotent d'instruments tendant à créditer l'adoption de formes modernes. En effet, c'est au cours de l'année 1987 que le « comité de village » apparaît. Plus systématiquement après 1988, fleurissent un nombre important d'associations dans l'espace villageois »⁴. Cette forme de modernisation s'accompagne, néanmoins, de négociations permanentes qui expriment des stratégies à travers lesquelles les acteurs tentent de mobiliser les ressources locales et communautaires dans une perspective d'insertion dans le cadre institutionnel de l'Etat. L'appui sur certaines formes de tradition s'apparentent alors à une volonté de préserver le lien social qui pourraient être bousculé par la logique d'un Etat centralisateur. Ainsi, si « les communautés villageoises captent les formes induites par la modernisation en ajustant les institutions traditionnelles, elles mettent aussi en œuvre des processus de retraditionalisation ou de production de la tradition »⁵.

Loin d'appréhender le village et ses structures comme une entité figée, il s'agit donc de saisir ses dynamiques et d'observer les changements qui s'y opèrent en tenant en compte des stratégies d'acteurs et des spécificités propres à chaque village. En effet, le « processus de modernisation des villages kabyles remet davantage en question le principe d'homogénéité de ses structures sociales et favorise en revanche les perspectives de diversité et du particularisme. En ce sens, chaque village kabyle doit représenter, au regard d'un anthropologue, une unité sociale à étudier à part, en commençant par la structure de la tajmâat, et ce, quelle que soit la nature de son existence, sa résurrection et/ou sa "défection" »⁶.

Partant de ce qui précède, nous pouvons formuler les questionnements suivants :

- Comment tajmaet s'est-elle adaptée à la modernisation ?
- Comment les changements sociaux et économiques ont-ils fait émerger d'autres formes d'organisations basées sur les acteurs ?

⁴ SALHI Mohamed Brahim, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat*, 8 | 1999, mis en ligne le 30 novembre 2012, p. 3

⁵ Ibid, p. 11

⁶ KINZI A. op cit. p. 67

4. Hypothèses

L'implication des institutions de l'État dans la gestion villageoise à travers les assemblées locales et les administrations, conduit les communautés villageoises à s'adapter aux besoins de modernisation et de gestion. De là, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes :

- Le comité de village est l'héritier de *tajmaet*. Il émerge au moment où l'État se présente comme le principal acteur du développement au niveau local et national.
- L'alignement des lois villageoises, sous forme de règlement intérieur, est l'expression de cette dynamique de modernisation assumée par le comité de village.

5. Cadre conceptuel

Socialisation

On peut appeler la socialisation tout un être biologique qui peut transformer en être social pour une intégration à la collectivité « *La notion de socialisation possède un sens spécifique, désignant le mouvement par lequel la société façonne les individus vivant en son sein. En partant des individus, la socialisation se définit comme le processus par lequel un être biologique est transformé en un être social propre à une société déterminée* »⁷

Pour Claude Dubar, il s'agit d'un « *processus biographique d'incorporation des dispositions sociales issues non seulement de la famille et de la classe d'origine, mais de l'ensemble des systèmes d'actions traversées par l'individu au cours de son existence. Elle implique certes une causalité historique de l'avant sur le présent, de l'histoire vécue sur les pratiques actuelles, mais cette causalité est probabiliste, elle exclue toute détermination mécanique* »⁸

« *La sociologie s'est efforcée ainsi de différencier les temps et les cadres de la socialisation en séparant notamment la période de socialisation dite « primaire », essentiellement familiale, de toutes celles qui suivent et que l'on nomme « secondaires* »

⁷ LAHIRE Bernard, « La socialisation », *Encyclopaedia/Universalis*, 2011

⁸ DUBAR Claude, *Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, 3e éd. Armand Colin, 2000, p. 77

(*école, groupe de pairs, univers professionnels, institutions politiques, religieuses, culturelles, sportives, etc.*) ». ⁹

Lien social

La question du lien social occupe une grande importance dans toute la pensée sociologique et anthropologique contemporaine, « *Ces forme de relations qui lient l'individu à des groupes sociaux et à la société, qui lui permettent de se socialiser, de s'intégrer à la société et d'en tirer les éléments de son identité* »¹⁰.

C'est le rapport qui relie les individus au sein d'une société, par le biais de diverses institutions et instances de socialisation. « *Il convient de comprendre le lien social comme ce qui maintient, entretient une solidarité entre les membres d'une même communauté, comme ce qui permet la vie en commun, comme ce qui lutte en permanence contre les forces de dissolution toujours à l'œuvre dans une communauté humaine* »¹¹.

Concrètement, en ce qui concerne notre recherche, il s'agit des rapports et des relations qui lient les membres du comité villageois avec le reste des villageois ainsi qu'avec les différentes institutions sociales ou/et étatiques.

Lien de participation organique

C'est un lien qui « *relève aussi de la socialisation extra-familiale, mais se distingue du précédent en ce qu'il se caractérise par l'apprentissage et l'exercice d'une fonction déterminée dans l'organisation du travail* »¹².

Selon Durkheim, ce qui fait le lien social dans les sociétés modernes, c'est la solidarité organique.

Ce type de fonction qu'exerce l'individu, lui confère une position et un statut susceptible d'apporter à chacun à la fois la protection élémentaire et le sentiment d'être

⁹ LAHIRE B. « La socialisation », op.cit.

¹⁰ AKOUN André & all., *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert/Seuil, 1999, p. 307

¹¹ FARRUGIA, cité par Dr Francis Akindès, « Le lien social en question dans une Afrique en mutation », in BOULAD-AYOUB et BENNEVILLE Luc (dir.), *Souveraineté en crise*, L'Harmattan/Presses Universitaires de Laval, 2003, p. 379-403.

¹² PAUGAM Serge, « L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux ? », *Revue européenne des sciences sociales* N° XLIV-35, 2006, pp. 11-27

utile (l'estime de soi). Ce type de lien se constitue par la participation de l'individu à des institutions

Lien de citoyenneté

Nombreuses sont les études qui ont été réalisées sur la notion de « citoyenneté ». Sans entrer dans les détails et sans retracer l'évolution historique de cette notion, le lien de citoyenneté repose sur le principe d'appartenance à une nation.

La citoyenneté « *au sens strict se définit, dans l'ordre politique, comme la participation à l'exercice de la souveraineté nationale, de sorte qu'en démocratie le droit de vote en est la pierre angulaire* »¹³. En ce sens, la citoyenneté confère des droits, mais aussi sous-entend l'existence des devoirs.

Pratiques sociales

Il s'agit d'un ensemble de « *comportements ou d'activités envisagés dans la manière dont ils sont exercés de façon habituelle par une personne ou un groupe* ».¹⁴

Ce sont « *des systèmes d'actions socialement investis et soumis à des enjeux socialement et historiquement déterminés* », « *un ensemble de conduites finalisées par et pour des groupes sociaux* »¹⁵.

Motivation

« Dans la philosophie classique et sa partie psychologique et morale classique, les motivations sont l'ensemble des considérations alléguées par le sujet comme motifs de ses actes »¹⁶

Les motivations peuvent traduire par ailleurs, « Ensemble de facteurs conduisant quelqu'un à agir d'une certaine façon ».¹⁷

¹³ ELLEFSEN Bjenk et HAMEL Jacques, « Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'épreuve de la précarité », *Lien social et politique*, N° 43, 2000, p. 133-142

¹⁴ AKOUN A. & all, op. cit, p. 416.

¹⁵ BONARDI Christine & ROUSSIAU Nicolas, *Les représentations sociales*, Paris, Dunod, 1999, p. 102.

¹⁶ AKOUN André et ANSART Pierre., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert/Le Seuil, 2006, p. 353

¹⁷ GRESLE François, PANOFF Michel, PERRIN Michel, TRIPIER Pierre, *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Nathan, 1990, p. 222

6. Techniques de recherche

L'orientation fondamentale de notre problématique suppose l'analyse anthropologique du comité de village kabyle dans la localité de Timizart Sidi Mansour en cernant son environnement social, économique et culturel ainsi que les motivations qui poussent les membres de ce comité à s'engager dans le travail communautaire. Il s'agit, pour cela, de parvenir à déterminer leurs stratégies et les actions menées dans le but de préserver la cohésion sociale au sein du village. Notre recherche a été réalisée auprès de cette population qui constitue le comité de village. L'enquête de terrain, menée en 2021, s'est basée sur une série d'entretiens et l'observation. Nous nous sommes en effet approchés de quelques acteurs représentant le comité du village afin de nous entretenir avec eux. Des entretiens enregistrés furent menés pour recueillir les informations sur l'histoire de l'organisation du village, de *tajmaet* et de son héritier, le comité de village. Ces informations nous ont servis pour comprendre et analyser le fonctionnement du comité, objet de notre étude, ainsi que les actions menées et leur impact sur la cohésion sociale et le développement local.

7. Présentation des profils des informateurs

Informateur N°1

Agé de 39 ans célibataire, niveau terminale. Cadet de la fratrie, il a cinq frères et trois sœurs. Il est entré dans le comité de son propre village Timizart à l'âge de 28 ans, après la mort de son père qui était un membre important dans ce comité. Il habite au village de Timizart. L'entretien qui a duré une heure en langue kabyle s'est déroulé dans le domicile de notre interlocuteur.

Informateur N°2

Agé de 70 ans marié, père de dix enfants, il n'est pas instruit. Cadet de la fratrie, il a trois frères et trois sœurs. Il a intégré le comité de village à l'âge de 26 ans, Il habite au village de Timizart. L'entretien a duré une heure en langue kabyle. Il s'est déroulé dans le domicile de notre interlocuteur.

Informateur N°3

Agé de 56 ans marié, père de deux filles. Il a atteint le niveau terminal. Cadet de la fratrie, il a trois frères et une sœur. Il est entré dans le comité à l'âge de 20 ans, Il habite au village de Timizart. L'entretien a duré 40 minute en langue kabyle. Il s'est déroulé dans le domicile de notre interlocuteur

Informateur N°4

Agé de 30 ans, célibataire, licencié en sciences économiques. Cadet de la fratrie et fils unique, il a trois sœurs. Il s'est engagé dans le comité à l'âge de 27 ans, Il habite au village de Timizart. L'entretien a duré 30 minute en langue kabyle. Il s'est déroulé dans le siège du comité.

Informateur N°5

Agé de 66 ans, marié, il a obtenu le certificat de sixième année primaire. Aîné de la fratrie et il a trois frères. Il est entré au comité à l'âge de 20 ans, il a trois filles et trois garçons, Il habite au village de Timizart. L'entretien a duré 30 minutes en langue kabyle. Il s'est déroulé dans le siège du comité

Informateur N°6

Agé de 38 ans, célibataire, il a le niveau première année secondaire. Aîné de la fratrie et il a un frères et trois sœurs. Il est entré au comité à l'âge de 19 ans. Il habite au village de Timizart. L'entretien a duré une heure en langue kabyle. Il s'est déroulé dans le siège du comité

Informateur N°7

Agé de 68 ans marié, il a fait des études primaires. Aîné de la fratrie et il a un frère. Il a intégré le comité à l'âge de 46 ans. Il habite au village de Timizart. L'entretien a duré une heure en langue kabyle. Il s'est déroulé dans le siège du comité.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté les grandes lignes de notre mémoire de recherche. Les questions posées tout au début de notre projet ont débouché sur une problématique dont l'élaboration a nécessité certaines lectures qui nous ont aidé à réfléchir sur le thème traité. Nous avons également montré comment nous avons mené notre enquête de terrain pour finir par la présentation des profils enquêtés.

Chapitre II :
Présentation du village de Timizart n Sidi Mansour et
de son comité

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons essayer de présenter tajmaet et ses caractéristiques, règlement et membres, le comité de village, et son règlement et ses membres, sans oublier de mentionner comment Tajmaat a évolué. Le village kabyle est l'unité de base territoriale qui a une valeur importante dans la société, puisqu'il unit les villageois qui vivent sous "l'art de l'association" avec une organisation sociale ancestrale (tajmaat l'assemblée du village), et qu'on trouve aujourd'hui sous l'appellation de comité de village qui prend en charge les préoccupations des villageois.

« En Kabylie l'« art de l'association » est l'expression de la territorialité. Dans le village, unité de base territoriale et politique qui unit les citoyens, des liens horizontaux unissent les habitants qui adhèrent à un même système de représentation et sont fiers de leur identité. Aujourd'hui encore, c'est la persistance d'une organisation sociale ancestrale (tajmaat, l'assemblée du village) au travers des comités de villages, sous-tendue par un certain nombre de valeurs, qui permet parfois aux populations locales de surmonter leurs difficultés ».¹

1-Présentation du village Timizart

Dans ce chapitre, nous allons essayer de présenter le village kabyle qui se compose de la famille comme la cellule sociale la plus petite, en passant à l'ensemble des familles qui donne « Taxarubt », ensuite un nombre variable de « Taxarubt » forme « adrum » plusieurs on les appelle « iderma », donc le village inclue plusieurs « iderma ».

« La société kabyle, composée comme par une série de collectivités emboîtées, présente des cercles concentriques de fidélité qui ont leur nom, leur bien et leur honneur. La plus petite cellule sociale est la famille étendue. Les familles se composent pour former Thakharubt.

Chaque Thakharubt a son tamen, c'est à dire répondant, désigné par tous, qui la représente aux assemblées et qui, lors de la timashrat, reçoit la part de viande revenant aux siens. Thakharubt forme avec ses pareilles, en nombre variable, un groupe plus large, appelé adhrum en Grand Kabylie. Le village avec son amin, agent

¹ACHIR Mohamed, « L'organisation sociopolitique des villages kabyles : une gouvernance spécifique des ressources naturelles », *Notes de Recherche n°14, IREGE*, Université de Savoie, 2014, p.2.

d'exécution des décisions de la tajma'th désigné par les anciens, est formé de plusieurs idharman. Chacune de ces unités occupe un quartier propre, de sorte que le plan laisse voir la structure sociale».²

Le village kabyle désigne une « république villageoise » gérée par tajmaat et plusieurs villages forment une tribu. « Le village kabyle, « sorte de république villageoise » (Camps, 2007, 297), est géré par tajmaat, l'assemblée du village. Dans la tradition, la tribu (âarch) regroupe plusieurs villages d'une région liés par un ancêtre éponyme (Direche-Slimani, 2006, 185) »³.

Selon les entretiens réalisés auprès des membres du comité, le village de Timizart n Sidi Mansour existe depuis le 16^e siècle environ avec un surnom "Imnayan" qui désigne les cavaliers. A cette époque, deux personnages ont contribué à la création de son organisation sociale et politique. Ils occupent une grande importance au sein de la société kabyle: le premier était Sidi Mansour, un homme qui possède une culture religieuse; le second est Amar u Lqadi.

Voilà, donc sur le plan historique et culturel taddart-nney, tesa l'existence de sept siècles à peu près mi ara d-iniy l'existence tesa l'organisation tesa niđam tbed yef idaren-is bien sûr donc llan daxel n taddart n nay rebea iderma. Kul adrum isea un représentant ar taddart laked uqarru n taddart. Au même temps aqerru n taddart i tabae-it ccix n ljamæ toujours imezwura-nney la foi tettili, ittwali daxel n tejmaet ni ma yella d lhłal nay d leħram. Umbaed diy la commune n Tmizar yef taddart agi dya i ttsersen u taddart n Tmizar di l'époque ni tella d tirekkizt n learc At Jennad puisque dagi i tella zawiya n sidi Mansur comme c'est un prédicateur et même c'est un guerrier. Di lweqt ni iruħ-d, même iturkiyen di les années fin du 16^{ème}, 17^{ème} siècle à peu-près enfin 1500 1600 i gella akken ideqaren iruħed di taddart Iækkuren ar dagi ibeđ-d ar da ar At n tmizar yanstali da. Yuyal-asen c'est une référence di dđin, isyar ixdem-d laked wat tmizar zawiya. C'est des premiers zawiya di la kabylie, après Carfa n Behlul. Zemrey am-id-iniy tudrin agi n learc At Jennad grâce à Timizar agi swacu refden taqafa agi de gérance ney de gouvernance. Taddart nney d la référence maçi autant que nekkini n taddart d l'histoire id-iqqaren akka. D'ailleurs tella yiwet n teqsit di l'époque ni, nekni tura qqaren-ay taddart gemniæen netta isem-is taddart gemnayan amennay c'est le cavalier ney el faris s taerabt. Imxallaf sidi Mansur netta d "Aemar ulqađi " iwwi yid-s rebein n les cavaliers "sidi Mansur "donc après teqqim

² BOURDIEU Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, p.8

³ACHIR M., op. cit. p.4.

d asemmi illa yiwen n le côté di taddart agi qqaren-asen imennayen d nukni d'ailleurs après fell-as insemma le comité de village agi imnieen nay imnayen. (informateur N°4)

Le village Timizart n Sidi Mansour est réparti en neuf lignages qui consistent à: Ait Ali, Ath Cheikh, Ath Seddik, Ath Elhamel, Ibuâchen; Ath Elmehdi, Iwessaiden, At Kaci, Iamrache.

Taddart ad tili d tamectuht umbaædtettimɣur umbaæd farqen watmatan, atmaten-ni ttuyalen d iderma, nukni taddart nney tesæa 9 idarma. (Informateur N°5)

2- L'existence de tajmaet avant le comité de village

Avant l'existence du comité de village dans la société kabyle, il y avait tajmaet qui est une institution sociale et politique. Il s'agit d'un rassemblement de personnes sages et élus dans chaque village kabyle pour veiller sur la préservation de l'ordre social.

Les anthropologues et les sociologues affirment que le village kabyle est un pilier fondamentale sur lequel l'organisation sociale et politique de la société kabyle est construite jusqu'à nos jours.

« Le vieux massif kabyle et le Djurdjura sont les zones qui ont le mieux conservé et réactualisé ces formes organisationnelles. Que le village soit encore un référent essentiel dans la vie sociale en Kabylie et qu'il fut l'unité politique sociale la plus fondamentale est une chose admise par les anthropologues, les sociologues ou les observateurs attentifs de la société kabyle ». ⁴

Le mot tajmat chez les Kabyles indique à la fois une organisation officielle et sociale qui travaille pour l'intérêt de tous les villageois ainsi que l'édifice qui est construit par les villageois pour les rencontres des membres de l'institution. "En Kabylie le mot tajmat désigne à la fois l'institution et l'édifice qui l'abrite". ⁵

Physiquement, tajmaet se trouve à l'entrée du village kabyle et au milieu, construite avec de grossiers trottoirs au même niveau avec la rue. Elle accueille tous les hommes du village sans exception.

⁴SALHI Mohamed Brahim, *Algérie : citoyenneté et identité*, Tizi-Ouzou, Achab, 2010, p.152

⁵MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie XIX^e-XX^e siècles, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Paris, Bouchène, 2001, p.79

« La djemaà est aux hommes. A tout les hommes. Un bien inaliénable. Le plus souvent elle ne paie pas de mine, mais elle n'en a cure. Le nom lui suffit. Et du moment qu'on l'appelle djemaà, elle a beau se trouver à l'entrée, au milieu, dans un coin quelconque, ne dispose que de grossiers trottoirs, se confondre avec la rue, cela ne peut la diminuer ». ⁶

Le comité de village d taqdimt, nekkni uqbel le comit de village, taddart-nney tesa tajmaet d imyaren ussan-nni ulahed le comité de village. (Informateur N°1)

Les villageois de Timizart reconnaissent les efforts menés par les anciens membres de tajmaet de Timizart pour que l'institution continue à survivre.

Wellah ar nekkini chada tameqrant ur tt-ssiney ara mais hessiḡ akan d ayen zeddigen i xedmen, ḥamdullah. Umbaed amdan di ddunit ixeddem tazmert-is, axaṭer des fois ad telḥuḍ ad d-afed ur d-xdimeḍ ara xila mais ciṭuḥ-nni xir n ulac. Mais xedmen tazmert-nsen, ḥessiḡ kan d ayen i cebḥen, d ayen zeddigen id tawin i taddart. D leibad id iḡḡan cyel-nsen, i yefkan tazmert-nsen, i yefkan ama d elḡib-nsen, ṣarrfen, uzzlen akken ad fken afud i taddart akkan ad tt-id afen wid id-ileḥhun diyen (informateur N°1)

Tajmaet est une institution villageoise dirigée par des hommes sages et stricts, il existe un respect mutuel entre eux et entre les autres villageois.

Tajmaet sselḥuyen-tt imyaren, irgazen imeqrannen, wid iseān laeqel akken qqaren wid iseān awal selḥayen at n taddart, tteddun yid-sen ur tteffayen ara deg ubrid-nsen. Mi d-fkan arṛay ttemcawaren baygar-asen mi-d-iffay arṛay n taddart ad t-geblen, ittili lejmae af yiwen ubrid kul yiwen ad d-yefk arṛay-is, arṛay asaedi ttaṭafen-t. (Informateur N°1)

Au sein de tajmaet on trouve des représentants qui s'appellent "Temman". Chacun représente son propre lignage à qu'il transmet les décisions de l'assemblée.

Zik, tajmaet tṭeman isen-qqaren tṭeman n taddart ad tetṭef idarma yiwen yiwen ney sin sin umbaed d widak ara yettḍebbiren af taddart. Ma tella volontariat d nutni arad-issiwlen ma tella tmecreṭṭ d nutni ara-tt-id-yayen, hatan tura le rôle n tṭeman n zik uqbel ad tbeddel aka tura s lekwayeḍ s l'agrément. (Informateur N°7)

⁶ FERAOUN Mouloud, *Jours de kabylie*, éd. Talantik, p. 19

2-1-L'oralité de tajmaet

En général, nous pouvons dire que les sociétés qui utilisent le système de communication orale dans leur organisation sociale existent bien avant l'invention de l'écriture et selon les anthropologues elles se considèrent très compliquées.

« S'il est bien une chose que les anthropologues de la vieille école nous ont enseignée, c'est que les sociétés qui ne disposent que d'un système de communication orale peuvent être néanmoins très compliquées. La société humaine est devenue beaucoup plus complexe avec l'invention du langage – peut-être même est-elle apparue avec lui »⁷.

Tajmaet du village Timizart se caractérisait par l'oralité et ses membres n'utilisaient pas la transcription sur le papier dans leurs rassemblements. Selon les entretiens de notre travail, quelques villageois de Timizart avaient accès à l'écriture et à la lecture de la langue arabe grâce à l'école coranique, la zaouia de Sidi Mansour qui existe jusqu'à aujourd'hui, ainsi qu'à la langue française. Mais l'usage de l'écriture était restreint.

D imɣaren imeqranen, llan qeddcen ɣef taddart-agi mebla lkayɛd mebla kullec. S tɛmana-nsen, s yiles-nsen d taqqdimt mliħ mliħ, illa deg wawal les années 75, 78 xeddmn ɕa veut dire mačči d elħaĝa arad-eħkuy nekk, elħaĝa ur cfiy ara fell-as, elħaĝa ur ħsiy ara ayenni kan iy-d-ħekkun yemyaren-nney. Maena xas ur ketben ara di tejmaet ɣran awal Errebi di temeemmaɛt n Sidi Mansur ketben qqaren taerabt, mazal-tt ara tura, u llan wid iɣran tarumit. (Informateur N°1)

D ccawat akken is yenna Ait Menguellat “wa yeħekku-tt i wayɛd ad-tt-id yaf uneggaru” akka ula d tajmaet nney n zik s wawal kan i tent-ferrun, mebla elkayɛdmebla lektiba. (Informateur N°3)

A cette époque de tajmaet, on peut dire que la société kabyle utilisait l'oralité dans son organisation sociale. L'écriture était accessible - notamment grâce à l'existence d'une zaouia - mais son usage était limitée dans les délibérations des assemblées villageoises. Nous pouvons dire que c'est l'écriture qui explique la différence entre une société orale et

⁷ Colloque *Écritures : sur les traces de Jack Goody*, sous la direction d'Eric Guichard, Villeurbanne, Presses de l'enssib.cop, 2012, p.140

une société qui l'utilise. « Seuls les effets structureaux de l'écriture, en tant que technique, expliquent les différences entre sociétés orales et écrites ».⁸

2-2-La répartition des membres de tajmaet

Tajmaet inclue les représentants suivants: le président "amin"; c'est le premier responsable de tajmaet; le second est "ukil" un adjoint de l'amin; le troisième c'est "tamen" ("teman" au pluriel) qui est un représentant du lignage auquel il appartient. On trouve au sein de tajmaet plusieurs teman.

« La tajmaet ou assemblée villageoise ou encore de nos jours, comité de village, est composé d'un "président" (amin) secondé par un ukil (sorte d'adjoint de l'amin), ainsi que par autant de tamen (représentant des groupes, de familles) que le village compte de lignages. En assemblée plénière, tous les hommes du village y ont leur place et sont tenus d'assister aux débats sous peine d'amende ».⁹

2-3-Le sacré à tajmaet

L'ouverture et la fermeture de la discussion dans chaque assemblée villageoise de tajmaet kabyle sacralise le nom de Dieu, selon la religion islamique, ceci est confirmé par Alain Mahé, ainsi que par nos informateurs.

« Protocole et déroulement des réunions "Bismillàh-rahman al-rahim" (Au nom de Dieu, Le Miséricordieux le tout miséricorde). Les tajmat des villages ont beau assumé solennement leurs décisions comme des accords consensuels et contractuels, ce n'est pas moins la récitation de la fatiha qui ouvre et ferme les débats ».¹⁰

Lejmae n taddart-nney l comité assmi lliy nekk, nettkumaşi s daewa n lxir, nettfakka s ddaewa n lxir. Tebdiđ lejmae ad d-iniđ slat yef nnebi, tfukkeđ lejmae ad d-iniđ ma uqmay elahamdullah ma delmay stayfir Allah, axateř nekkni ulac el kamel deg-nay, nesseşar irkelli. Mais mi ara d-tiniđ ma delmay stayfir Allah ça veut dire tecdeđ txesređ stayfir Allah. Kul bani Adam xetřaà, xayri elxařun tawabun. Umbaed

⁸ Colloque *Écritures : sur les traces de Jack Goody*, ibid, p.18

⁹ MAHE Alain, op. cit. p. 80

¹⁰ Ibid, p.85

d wagi id nufa ar lejdud-nney qqaren-tinna-as Wayet Mangellat: “Lħub is inettşedħhi, assa qeblenk yirkulli, cebħenk semman-ak tayri, ma d nek yaejeb-iyi yissem-ik”. C’est-à-dire netta ieejb-it yissem ni ajdid issem n tayri ni, tura diy nekni ma wwin-ay-d ajdid af Allah umşilli elika Rasul Llah agi, ma seknen-ay ad tid-nini s tutlayt agi nmay ad tid-nini ma ulac nekni nufad akka nmezzi. Wi byan ad yuzur yirqiq, ma uqmay lħemdu Allah ma đelmay stayfir Allah. (Informateur N5)

3-L'évolution de tajmaet et l'apparition du comité de village

L'organisation sociale de tajmaet a subi des changements à travers son histoire, qui sont véhiculé par des facteurs sociaux, économiques et politiques du village. Alors nous ne pouvons pas nier ces changements devant la transformation structurelle de tajmaat.

« Cette transformation structurelle de la tajmâat ne s'opère pas en effet, d'une manière aléatoire et spontanée. En revanche, il faudrait l'inscrire dans une longue historicité, et ce, pour permettre une mise en relief des continuités des changements que peut subir l'ordre social, économique, culturel du village». ¹¹

Le changement structurel de tajmaat ne touche pas uniquement l'institution villageoise comme une autorité publique villageoise, et son rôle dans la vie collective des villageois, mais aussi il a modifié sa valeur sociale jusqu'à ce qu'elle passe d'une autorité sociale traditionnelle qui se limite par les frontières territoriales du village vers une autorité qui contribue avec l'Etat, à la gestion de la vie communautaire dans les villages kabyles.

« Le changement de la structure de tajmâat, en tant qu'institution villageoise et « autorité publique villageoise », va modifier non seulement sa structure et son rôle dans la vie collective et communautaire, mais elle va subir surtout des changements dans son esprit même ; et donc dans sa valeur sociale. De ce point de vue, elle passe d'une « autorité charismatique » à une « autorité bureaucratique ». Loin de remettre en question son « idéologie communautariste » et publique, le changement de l'autorité de la tajmâat vers une structure hiérarchisée et associative sous-tend des transformations profondes ». ¹²

¹¹Kinzi Azedine, « L'organisation sociale d'un village kabyle en mutation : Pour quelles approches anthropologiques ? », op. cit. p.61

¹²Ibid.

Tajmaat diffère par rapport au comité de village d'abord d'un point de vue morphologique comme le siège des rencontres (tajmaat dans la mosquée et le comité dans un bureau du village) ensuite d'un point de vue structurel comme (l'oralité de tajmaat et l'écriture du comité de village).

4- Présentation du comité de village

Dans chaque village kabyle on trouve un rassemblement villageois qui réunit des personnes sages et volontaires, sélectionnées par un vote des villageois, dans l'objectif de veiller à la stabilité sociale et politique de tous les villageois sans exception. Cette assemblée prend le nom de "comité de village" une institution qui s'occupe de l'organisation sociale au sein du village.

« La tajmâat, ou dans son appellation avérée dans le champ social villageois, « le comité de village », agit en bloc (c'est-à-dire en tant que structure et institution) sur la scène villageoise, notamment dans sa fonction de gérer la vie publique des villageois. Cependant, au sein même de cette institution, existent des personnes qui agissent activement plus que les autres villageois. Cela s'explique par leurs statuts et leurs positions au sein de cette structure ainsi que leur influence dans la vie collective »¹³.

Dans ce qui suit, nous allons essayer de mettre en lumière quelques détails concernant le comité de village de Timizart n Sidi Mansour.

4-1-La répartition des membres du comité

D'après notre analyse des entretiens effectués auprès des membres du comité de village Timizart n Sidi Mansour, il existe quinze membres officiels, qui sont répartis comme suit: cinq sont des responsables (le président, le vice-président, le premier secrétaire, le deuxième secrétaire, le trésorier). Les autres sont des assesseurs.

Ad kumaşid s le president, umbaed illa le vice president umbaed illa premier secrétaire, deuxième secrétaire, trésorier. Wigi d wid ça veut dire d imezwura,

¹³Kinzi Azedine, *ibid.* p.62

umbaed deffir d iqeddacen-niden c'est des adhérents ilaq ad ilin axatar ula d nutni ad eetben, axatar yiwen wehd-s uryezmir ara ad tt-iselhu (Informateur N°1).

Imekwan nesea: aselway, aselway ameiwen, le président c'est lui qui fait tout, umbaed on a le vice président, donc en cas le président est absent, le vice président prend sa place. On a aussi des fois le vice [vice président] nesea le secrétaire général d netta ittarun akk ayen ara yilin deg unejmue amectuḥ di le comité ama danejmue ameqran di taddart nay learc et c'est lui aussi qui dirige le débat d netta i ttaken awal, iḥebbes lyaci. Umbaed yella le trésorier, axatar le comité à l'époque nay tura itteici di tedrimt i as-d-ttakken imezday n taddart, ur yesei ara kra n les subventions n ddewla. Donc le comité de village isea les subventions ism-is les cautions imezday n taddart ttfiksin-asen wa, 10alef wa 2alef, à l'époque c'était 10 dinars, xedmen des projets. (Informateur N°3)

Tura dina le président de comité après premiervice-président, deuxièrevice-président, ittili le trésorier d wina ara istkelfan akk ayen yaenan aṣurdi. Umbaed ttilin les membres nniden ttilin, mi ara ttilint les réunions ttnejmaeen umbaed mkul yiwen ad yefkaray-is d acu ara xedman d acu ara d-awin voila. (Informateur N°7)

Comité de village, nennejmae baygar-nay, bon andaka zedyay ifsar-agi nekk llan 5 iderma, mkul adrum ad d-yefk 3 medden axatar 15 n les membres i ilaqen ad eemren le comité de village. (Informateur N°5)

4-2-Le renouvellement des membres du comité

Selon les témoignages que nous avons recueillis auprès de nos informateurs, le comité de village de Timizart n Sidi Mansour renouvelle ses membres lorsque c'est nécessaire. Tout dépend des besoins du village et de ceux de ses membres notamment lorsqu'ils sont contraints d'aller travailler loin de la wilaya de Tizi Ouzou ou bien à l'étranger. Ou lorsqu'un ou plusieurs membres choisissent de se retirer pour des raisons quelconques. Le cas du décès est aussi un motif de remplacement du membre absent.

Am-id-iniy ieggalen-nay, en grand tajmaet widak ittiselhun d leibad iyellan deg iderma, seān isem-nsen, seān leqder-nsen, ttqadarenten lyaci seān awal nsen ad frun timsal. Donc ce n'est pas constant izmer aseggas-a illa qabel d wayeḍ tbeddilen lyaci surtout tezriḍ tameddurt nnay nekkni teseeb atas atas maci d lhaja isehlen. Tamurt nney tenfa akk arraw-is eḷa berra umbaed illa yiwen ad illi di le comité de village ad iqeddec et tout, umbaed yusad wass ad as-d-iffey umekkan n lxedma ad iruḥ ad ihajar

ama yerLezzayer, ama yerWehran, ama yerTizi-Wezzu, ullan wid iwwin arraw-nsen. Hataya c'est des ruptures yef wayeg ur nebni ara izmer yiwen ad tekled fell-as umbaed deux à trois mois ad iruh. Donc nous serons dans l'obligation de le remplacer nettbeddil-iten-id. (Informateur N°3)

Malgré l'absence des personnes qui laissent le comité en partant à l'étranger, ils seront vite remplacés par d'autres personnes jeunes et prêtes à consacrer leurs efforts et leur temps pour le bien-être du village.

Xas fyen warrac n le comité yer l'étranger, umazal nchallah ar zdat llan wid ara yelhun llan wid ara yazlen aqli la ten-ttwaliy atas n les jeunes Allah ibarek vraiment ça me fait plaisir ama d les associations ama d le comité ttazalen, umbaed des fois ttilin-d akka cituh n wuguren ela h̄sab n tudrin irkulli, ad yili le comité ad ih̄bes cituh, ad ieiwed wayed, ad ikker wayed, kul le comité s lweqt-is, kul le comité s ljehd-is. (Informateur N°1)

4-3-Le règlement du comité de village de Timizart n Sidi Mansour

Le comité de village de Timizart n Sidi Mansour possède un règlement intérieur reconnu par l'Etat et par les villageois ainsi que par les membres du comité. Il est élaboré pour l'intérêt collectif des villageois. Ce règlement contient des dispositions à appliquer par les membres et les villageois, comme la transcription de tout ce qui concerne le comité dont la désignation de ses membres, par le vote au sein du village, ainsi que les besoins des villageois (ouverture des pistes, électrification, assainissement...).

Tura, le règlement intérieur du village nexdem-it nekkni di 15 yid-nay, bon win ibyan ad ixdem lewqam ad izwar deg-at wexxam. Ma tebyid ad tapliqid la loi, aplikit qbel yef yiman-ik a bnadem (informateur N°3).

Le règlement intérieur du comité subit des changements selon les situations sociales des villageois et leurs attentes. Actuellement, le comité doit adapter ses règlements aux besoins de notre époque, affirment nos informateurs. On trouve dans le village à chaque vingt mètres une poubelle en plastique pour que les gens jettent leurs déchets à l'intérieur.

Tura, les modifications nettmudifyi llan leqwanen nettmudifyi-ten. Mais llan wiyad t̄tyiman akken, tella la loi di 1800 unezmir ara ad -ten-xdem di zman agi n la technologie surtout 2021(...). Par exemple zik-nni ulac annect-agi akk n la poubelle

deg izenqan alors lyaci ur ssexdamen ara anectagi n isaciyen ibewađen tikanidın safi zedig-it ibardan. Tura kullec itteddu-d deg ibewwađen deg saciyen, safi neplaci mkul eecrin n lmitrat les poubelles timeqranin deg ibardan i wakken lyaci ad erren daxel iduman. (Informateur N°4)

Le règlement intérieur se transforme avec le changement qui se trouve dans la vie quotidienne qui touche l'être humain dans tous les domaines social économique et politique.

Leqwanen ttbeddilen εla h̄sab n dunit agi, axațar ad telh̄uđ ar zdat ttnulfun-d leqwanen d ijdiden ilaq ad-tent-tetebeēđ. Llan wid ur tezm̄ir ara ad-tent-tbedleđ llan wid ad ilh̄aq lweqt itteksiten. (Informateur N°1)

Nekkni nettbeddil les r̄glements int̄rieurs parce que le r̄glement int̄rieur tella deg-s une loi yezmer ad tyej lwaqt, tella une loi d tisw̄iet itt-id-iwwin mais toujours avec l'accord n taddart ur tezm̄iređ ara ad txedmeđ la loi sans l'accord n taddart. (Informateur N°6)

Selon les déclarations des informateurs concernant le règlement intérieur du comité de village de Timizart n Sidi Mansour, il existe une seule référence exigée par la mairie et reconnu par tous les membres du comité ainsi que les vilageois. Mais le comité possède le droit d'ajouter quelques points à ce règlement pour répondre aux besoins des villageois.

Ah,leqwanen, yella le statut i d-tettak dewla di la mairie, ilaq ad tarispikti d wina, c'est le global yis-s akk i nxeddm̄en. Apr̄s, llan leqwanen taddart sp̄cialement lqanun n daxeł taddart wina waħd-s d taddart ara t-ixedmen, am nekkni tura nexdem un statut waħd-nnay. (Informateur n°6)

L'informateur ajoute que le comité de village en général n'est qu'une association comme les autres telle que l'association des parents d'élèves, où religieuse. Elles possède le même règlement intérieur mais la seule différence qui les distingue consiste dans les projets.

Le comité de village est une association à caractère social agréée par la DRAG¹⁴. Toutes les associations que ce soient le comité de village, l'association des parents d'élèves, l'association religieuse..., ont le même règlement elles diffèrent uniquement di les projets. (Informateur n°3)

¹⁴ Direction de la Réglementation et des Affaires Générales. Direction relevant de la wilaya.

4-4-L'élection des membres du comité

Nos informateurs affirment que l'élection des membres du comité est effectuée par les villageois et reconnue par l'APC où la liste des membres élus est enregistrée. Pour choisir un membre du comité, les villageois doivent voter pour accepter un homme qui est apte à travailler pour l'intérêt du village. Sans cette étape d'élection personne ne peut entrer dans le comité avec sa propre volonté disent nos informateurs.

Axatar tura ma iruḥ-d yiwen volontaire, taddart ur tezmir ara ad tekkes, win ibyan ad ixdem taddart-is tagi d yiwet. Tis snat dayen nniḍam n taddart ad ibuti fell-ak, ma yella walan-k d amdan ur tesseiḍ ara les compétences, ur tezmireḍ ara donc dinna ilaq ad ili le vote. (Informateur N°3)

Nxeddem une réunion di taddart après d lyaci id-ittepropozin les membres, am nekk tura ad-iyi-d-propozin taddart kamel mačči yiwen ney sin. Ttwalin leibad yewhan cuya, win yesean l'envie ad iqdec yaf taddart tteksen-ten-id, llan wiyiḍ lant tuddart nniḍen idetteksen par vote par groupe taddart ad tbutṭi anwa le groupe is yajben axatar chacun ad d-yefk le programme ines. (Informateur N°6)

4-5-La transcription des délibérations du comité de village

Selon Jack Goody et David Olson le bien être de toutes les sociétés du monde repose sur la connaissance de l'écriture dans tous les domaines social, économique et politique pour s'ouvrir à la science.

« Chaque société attend qu'elle soit traitée avec ethnocentrisme, Jack Goody et David Olson répondent : bien des opérations qui font l'orgueil des sociétés au contact de l'écriture, comme l'érudition, le développement de l'esprit scientifique, l'édification des lois ou la capacité d'organisation, résultent de l'usage de cette technique intellectuelle qu'est l'écriture »¹⁵.

Les membres du comité transcrivent en langue française, sur un registre tout ce qui concerne les réunions, les actions entreprises afin de garder des traces et contribuer à une bonne organisation. Dans le comité du village, c'est le secrétaire général qui est le responsable de la transcription de tout ce qui concerne le comité soit le déroulement des

¹⁵Colloque *Écritures: sur les traces de Jack Goody*, op.cit. p.16

réunions, le règlement intérieur, les nouvelles règles, pour garder les rapports détaillés sur toutes les activités du comité.

Pour préparer une fête (religieuse, traditionnelle ou nationale), la prise en charge est l'occupation du comité de village. Pour réussir à recevoir un nombre important d'invités des villages environnants, les membres doivent se préparer durant la journée à un bon accueil et un bon repas. En consultant le procès verbal d'une délibération (voir annexe), nous avons pu constaté les préparations pour la fête traditionnelle de Yennayer qui correspond chaque année à la date du 12 janvier du calendrier grégorien. Cette fête célèbre le nouvel an des Amazighs.

Ttarun, ttmarkin, yettili leh̄sab, axatar ma ur tettaruḍ ara utezmireḍ ara attelḥuḍ, ur tḥettuḍ ara acu txedmeḍ. Bien sûr nttaru. (Informateur N°2)

D le secrétaire générali yettarun akk ayen yaenan lecyal n le comité d netta i yetkellfen s ukarni, yesea akarni innejmae i tira, le secrétaire général iketeb s le français. (Informateur N°2)

Tura le comité ayaxir axatar le comité de village ḡran, ad ruḥen ḡar le maire, ad ruḥen ḡar le wali, zemren ad zren ula d rayes. Alors le comité ayaxir parce que ḡran, nukkni ur neḡri ara mais lḥemdullah xaf d tḡmman ttqadaren-aḡ. (Informateur N°2)

Bien sûr, nesea les pv, s kra n wayen ara issaren, nettaru tout, je te parle si 90 ar da yella win i wumi neqqar le secrétaire général d netta yethellan s ukarni n le comité. (Informateur N°3)

Ayen nxeddem akk zemrey am-id-inniy les membres ni i stenyan ḡef les pv asmi id ikriyi le comité agi nesea-ten. Kullec nettaru-t ama d ayen ienan les assemblées, ama d rray swacu id neffey, le bilan n yennayer de A à Z tout est mentionné. (Informateur N°4)

Le président akken i as-qqaren tura, maci président de comité non un sage n taddart, axatar tura le comité agi tura nekkni d zyada. Nekkini pour moi lkayeḍ ur yewwi ur yerri, axatar ifka-id wedrum-iw ar taddart taddart tweekel-iyi ad ruḥay ad d-sewqay anda niḍen, acu ara sikdey nekk ma seiḡ lkayeḍ neḡ ur seiḡ ara. Ad ruḥay ḡar la mairie ad asen-iniy ma yehdak Rebbi, parce que llan deffir-i, akk-agi xedmen medden lecyal agi (Informateur N°5)

Ttilin les pv nettaru akk ayen nxeddem di le comité c'est le secrétaire général i yettarun (Informateur N°7)

4-6-Les rapports du comité de village avec les institutions de l'Etat

Le comité est sollicité par l'Etat (l'APC, la daïra, la wilaya) pour recenser les besoins du village. Il existe une forte relation entre le comité du village et l'Etat, pour que les villageois assurent leur appartenance à un Etat national algérien et garantir une bonne gestion de la vie publique dans laquelle les institutions étatiques sont engagées avec le comité. L'intervention de l'administration influence ainsi la vie sociale et politique des villageois.

« Le rapport du village avec l'Etat central est une réalité sociologique évidente. Cela s'affirme dans une appartenance des villageois à un Etat national. Par la voie de *tajmâat* (ou du « comité de village »), la communauté villageoise contracte des rapports, parfois de grande importance, avec l'administration étatique, notamment dans un contexte caractérisant la gestion de la vie publique. La restructuration récente de *tajmâat* en « comité de village » sous-tend en effet cette interaction significative avec les institutions étatiques. D'où la mairie, à titre d'exemple, qui est la plus concernée du fait de sa proximité territoriale, sociologique et politique au village ».¹⁶

Selon les témoignages recueillis, le comité de village de Timizart n Sidi Mansour fait appel à la mairie et à la Daïra afin de répondre aux besoins nécessaires du village tels que la construction des pistes et l'assainissement. Mais l'Etat n'est pas toujours à la disposition du comité en raison des demandes que les collectivités locales reçoivent des autres villages. Malgré cela, les villageois et les membres du comité ne baissent jamais les bras devant n'importe quelle difficulté, ils travaillent en solidarité pour combler le manque qui existe dans le village comme l'élargissement des routes et le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité. Ils essaient toujours d'apporter le meilleur pour leur village.

Netteqsad ddewla oui, oui bien sûr am nekni am tudrin nniđen ațas n les projets. Acu tamurt-nneydrus laemir ad-ak-d-fken ayen tebyiđ, ɛla ɦsab tezmert kan ama d abrid ama d l'assainissement ama d taıyuzi i yteyuten n lgaz. Hemdullah Allan lecıal id fkan, llan lecıal fıyen-d wejden mazal ur-xdimen ara. (Informateur N°1)

¹⁶KINZI Azedine, op. cit. p. 65

Bien sûr nettaqsad, mais ddewla nnay son destin n'est pas entre tes mains enfin ddewla nnay tamectuht, tetteawan-ay-d akka ciṭṭuḥ, mais beaucoup plus nettkel yef iyallen-nnay. (Informateur N°3)

Un de nos informateurs ajoute que grâce à la solidarité des villageois et l'assistance de l'APC, qui a fourni le matériel et le bitûme, le village a agrandi une route dont la largeur est passée de deux à dix mètres.

Llant teswiein, nettdemundi-itent ama dayen ienan les projets agi iberdan ayen txeddem dewla i tmurt netteqsad-it di cyel agi. Mais llant teswiein nniden xaṭi. D'ailleurs yiwen ubrid am-id-fkay amedia nexdem abrid dagi di taddart illa isea snat n lmitrat di tehri et biengrâce awat taddart, ur neqsid ara dewla, dewla tefaka-ay-d le goudran l'extention ni xedmen-t wat taddart, nessawed abrid ni eecra n lmitrat, neyza i yteyuten n lgaz. (Informateur N°4)

Bon leqdic yar les autorités nettkumassi s le président d'APC, le chef de daïra, aked le wali même avec tous les autres services. Taddart tettihwij ibardan tettihwij l'hydraulique, l'électricité alors chaque service attqesded yaf cceyl-is avec les demandes et les cachets. (Informateur N°6)

4-7-Le siège du comité

Le comité du village Timizart possède un siège qui abrite son bureau où les membres du comité se rencontrent. Ce siège est exigé par la mairie pour avoir un cachet propre au comité. Les villageois ont choisi de le localiser au sein d'une ancienne mosquée dont la construction remonte à plus d'un siècle et qui a perdu son utilité religieuse. Souvent, les membres du comité se rassemblent dans cette ancienne mosquée du village pour discuter.

Timlilit unejmuε, nesea lġamaε d lejdud nay it-id-ijjan isea plus d'un siècle. Au même temps dayen nesea le bureau ixedem-it-id le comité dagi dya dilġamaε nay, maci lġamaε n tzallit d lġamaε anda nettyima. (Informateur n°4)

Nekkni actuellement nesea le bureau dixel n taddart deg yiwen lġamaε n zik tura ur ttzalan ara deg-s ulac ccix ulac, sexdament kan at n taddart i wnejmaε. C'est un siège du comité de village, même assemi ara d-iruh lusi [l'huissier] de justice ad y-id-yefk l'agrément ilaq ad tesseuḍ le bureau ma ur tesseiḍ ara le bureau tu ne peux pas avoir le cachet. Nekkni ça fait nesea un bureau n yiman-nney il est agréé. (Informateur n°6)

Conclusion

Dans notre chapitre, on a recueilli ce que nos informateurs nous ont rapporté sur la présentation du village de Timizart n Sidi Mansour et son comité. Ils nous ont affirmé en premier lieu que l'existence de ce village remonte à plusieurs siècles, ensuite le comité et ses membres et son règlement intérieur, en passant par Tajmaet qui existe avant le comité, ses règles et sa composante aussi. Sans oublier quelques références que nous avons citées concernant la structure sociale et politique de la société kabyle en général et Tajmaet en particulier.

Chapitre III
De tajmaet au comité de village

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons essayer de mettre en lumière les différentes occupations des deux institutions villageoises kabyles (le comité de village et tajmaet), à partir d'une analyse des entretiens auprès des membres du comité de village Timizart n Sidi Mansour. Nous allons citer quelques points importants notamment les fonctions du comité en question et les changements que tajmaet a connus.

1-Les fonctions du comité de village

1-1-La reconnaissance juridique

Les démarches du comité de village (membres et règlements) auprès des autorités publiques fait partie des procédures que le comité de village doit suivre. A travers cela, il vise la reconnaissance de son existence par l'Etat, afin de solliciter l'aide à l'APC, la daïra et la wilaya. Les subventions publiques seront destinées aux besoins des villageois.

Le comité de village xedment-id pour présenter taddart yer les autorités wagi tura par rapport ar l'administration, puisque les lois yagi tura dewla ilaq ad teseu un représentant n taddart i waken ad tsawded le message inek ad tawid les droits inek ça fait ilaq ad tiliđ agrée. Tura s le comité de village tzemred ad txedmed ayen ik yehwan, mais en tant que personne c'est difficile. Après diyent di taddart n ttarigli les problèmes intérieurs n imezday les lois ilaq akk imezday ad ttanarispiktin. (Informateur n°6)

Tura le comité tella bac aneiwen taddart ayen txuș taddart anestebeṭeb ar les autorités ar l'apc ad-nawi ma yella dacu ixussen. (Informateur N°7)

1-2-La prise en charge des besoins des villageois

L'assemblée villageoise kabyle, que ce soit tajmaet traditionnelle ou bien le comité de village, travaille pour répondre aux besoin des villageois. « Dans les dynamiques villageoises, notamment quand il s'agit de prendre en charge les problèmes des citoyens en matière d'amélioration des conditions matérielles (eau, électrification, route propreté

des espaces publics) j'ai pu constater cela dans un grand nombre de villages et certaines municipalités travaillent en concertation avec les comités de village ».¹

Le comité de village répond aux besoins des villageois, il sollicite les autorités pour l'élargissement des pistes et autres travaux d'utilité publique.

Tura le comité terna tsewsæ iberdan, axatar zik s uqabac i ten-nexdem ad tæddi kan tkerrust, mais tura le comité tewwet armi d asmi tsewsæ abriḍ ad æddint snat n tkerrusin, alors hatay tsefayed-id taddart. (Informateur N°2)

Le comité défend les villageois qui se sentent stigmatisés dans le village et ceux qui sont pauvres. Il offre également son aide aux malades graves.

Mmi-s n taddart isæa les droits ines axaṭer assa azekka ma ittwaḥeqqar berra n taddart, taddart ad tbed yid-s, ma yenxes ad tbed yid-s isæa amuḍin taddart ad tbed yid-s. Akken isæa les devoirs ines i isæa les droits ines hatay amek. (Informateur n°4)

1-3-La sensibilisation des villageois à la préservation de la solidarité sociale

La vie sociale dans le village kabyle se caractérise naturellement par la solidarité qui se traduit essentiellement par les entraides mutuelles avec les différentes formes de coopération entre les groupes et les individus ainsi que dans la mobilisation collective des villageois.

« Des modes de gestion par le haut qui se trouve remise en question et un appel à plus de participation par le bas. Il est plausible que la Kabylie dont les dynamiques villageoises sont plus alertes, mieux réactivées, présente objectivement le profil d'une région, où l'élaboration d'alternative partant du local et de sa requalification, ont une forte chance de trouver un terrain favorable ».²

Ṭemman n taddart ce sont des gens sages donc d leïbad iferrun timsal en premier lieu, s wayen akk jerben di tmeṭṭi-nsen. Rnu-as nekkni lyaḥi deg udrar mmiḥwajen wa yehwaj wa, je ne dirai pas il y a l'absence de l'Etat mais il y a le manque. Yaeni amek ara dtiniḍ la demande teyleb l'offre xas ulama ahat dewla tazayrit, tefka-d tadrimt, dacu kan nekkni i yellan deg yiwet n tyiwant imken tesa azal i tesa la willaya Illizi itesea ass-agi, xas akken llant les subventions d'Etat dacu kan nekkni tetta-ay-id meṭuḥet par apport ar la population parce que les subventions id tattak

¹ SALHI Mohamed Brahim, *Algérie : citoyenneté et identité*, op. cit. p.158

² Ibid. p.157

ddewla zik tettak-iten-t-id par rapport a la commune, ur d-tettak ara par rapport ar la population. Tezmar ad tili yiwet n tyiwant tesa alef imezday ad sdefk amelyar, tina isean 5 alaf ad sdefk amelyar donc dacu id tittselliken umbaed, ttsellikent kan ieggalen n taddart, nutni id ittejmaeen d nutni ixedmen tiwizi, d nutni iferun timsal yef waya c'est un besoin vital ilaq ad ili le comité de village, axatar d lyaci i-ten-ihwajen. (Informateur n°3)

1-4-L'application des sanctions

Le règlement intérieur du comité du village Timizart n Sidi Mansour essaye toujours de préserver l'intérêt collectif de tous les villageois. Ses membres veillent à ce que le règlement soit appliqué par tout les concernés que ce soit les villageois ou bien les membres du comité. Donc celui qui ne l'applique pas, sera sanctionné par le comité.

« Le qanun, recueil de coutumes propre à chaque village, qui consiste essentiellement en l'énumération minutieuse de fautes particulières, c'est-à-dire de conduites capables de troubler la vie commune, viol, violence, manquement à la solidarité, suivi de l'indication des amendes correspondantes (...) Un code « qanun » parfois rédigé par écrit, qu'elle veille à sauvegarder l'ordre public et dispose de tout un système de sanctions, amendes, représailles, bannissements. C'est que l'opinion collective est la loi, le tribunal et l'agent d'exécution de la sanction ».³

Le règlement intérieur du comité pénalise les villageois qui s'absentent dans les travaux collectifs du village, ainsi que ceux qui provoquent des disputes en usant de violence, surtout la nuit.

Nesea règlement intérieur di taddart, donc le règlement agi ibda yef leqrun s teqbaylit nay mi ara d tiniḍ c'est des modes, ayen yaenan par exemple des tapages agi nocturnes tella une loi tettxeṭṭi-ten. Ayen yaenan lxedma n taddart abeaḍ ma ur yelli ara tella une loi, anda nniḍen diḡ innuyen akked wayeḍ, anect-agi d le comité it-id-ixedmen aked ṣhab n taddart akken ad iḥkem lqanun gar-asen mači d imdanen ni ara iḥekmen deg-s. (Informateur n°4)

³ p.21

Notre informateur ajoute que le règlement du comité pénalise ceux qui s'absentent dans le volontariat du village avec une amende de mille jusqu'à deux mille dinars et ceux qui se comportent avec des violences et se disputent dans le village, ils payent jusqu'à vingt mille dinars.

Nettxeṭṭi balak wid ur d-ittruḥun ara ar lxedma n taddart donc nukkni soit ad ixelles une amende, ma yellad bna dem izemren itt xellis mille dinars ar deux mille dinars, ma yella d win ara d- iruḥen ar taddart ad ixdem tapage, ad itteeggiḍ, ad ixdem cwal nsawaḍ armi sin imelyan procès, ubaci ad izzar bna dem-ni ieedda tillas. (Informateur n°4)

Selon notre informateur, ce règlement intérieur est préparé par la collaboration des villageois et les membres du comité, ainsi qu'il est applicable à tous les villageois sans exception.

Bon leqwanen, zwarey-am-d deg wawal illa lqanun tessea-t taddart irkel d taddart it-id-ixedmen wagi i teḥkam af wat taddart akk, akken yebyu yilli le statut ines nay, ama d argaz ama d tameṭṭut. Illa lqanun niḍen tessea-t le comité de village gar-asen, illa wayeḍ diy gar le comité akked wat taddart axatar ma yella xedmen ur ttcawaren ara at taddart illa lqanun ad-ten-iḥkem. (Informateur n°4)

1-5-Le respect du règlement

Selon les données recueillies, les membres du comité doivent respecter le règlement intérieur, notamment la présence obligatoire dans toutes les réunions organisées par l'instance villageoise. En cas d'absence, ils doivent présenter une justification, et l'interdiction de chaque membre de prendre une décision quelconque sans prendre en considération l'accord du comité, celui qui ne respecte pas ses tâches convenablement, sera convoqué par le comité.

Tura nekkni di le comité nesea règlement intérieur, ama daxel n le comité, ma yella yiwen istehza nay ixdem lḥaja berra n le règlement ni dinna mači d les membres ni ara iḥkmen d lqanun ara iḥkmen deg-s (informateur N°4)

Llant leḥwayeḡ nexdem-itent nekkni, tewdeḍ-d en retard ar lejmae par exemple tesseiḍ xemsalaf, ass leflani ad nenejmae af saea leflan tegga ur d-tewwiḍ ara au tant que membre du comité absent. eecralef, deuxième fois ad txelseḍ double, troisième fois ad teeddiḍ commission de discipline, wagi nexdem-it af les membres. Ma af taddart, ad t-id-nepripari ad t-id-nḡar af wat taddart, acu twalam i yiwen ur d-nruḥ

Chapitre III: De tajmaet au comité de village

ara ar lejmae, kul yiwen d acu ara d-yini, kemmini twaliq xayru lumuri awsaṭuha, mxasamen sin,, nekkni d acu ur nexdim ara ayernu nelḥaq-it-id asufey agi n ttufiq, yaeni ḥemduLlah ur newwiq ara ar din (Informateur n°5).

Le comité pénalise un membre du comité qui s'absente sans justification. La première absence est suivie d'un premier avertissement, la deuxième par une amende de mille dinars, enfin la troisième absence par l'exclusion du comité.

Exactement am nukni zik-ni asema nexdem le règlement agi premièrement nesea un règlement daxeḥ bagar-anay iwin ur nttasistin ara ar l'assemblée du comité de village l'assemblée ad iseḥ 1er avertissement, 2^{em} assemblée ur d-itruḥ ara yasea 1000 da amende, 3^{eme} assemblée sans justification il sera exclu du comité de village. Ad ttxdem taddart l'assemblée générale ad d-fken le membre agi i nestaxer telaq diyent ad yili le remplaçant (informateur n°6)

Am-id fkay amedya axatar nesea la liste meqren ma yella nniy-am-ten-id ur ttsellikey ara, ma yella yiwen absent mi ara neseu anejmue officiel af ḥaja ad d ijustifyi ayḥar ur yelli ara nezmer ad as-nexdem expulsion ad iffeḥ daxeḥ n le comité ma yella idipassi trois fois, tagi d yiwet tis snat ma yella ixdem rray ines ur ycawer ara le comité dinna diyen ad tsufey en tant que membre, ma yella ur d iruḥ ara ar unejmue fin d'année ad ixelles une amende. (Informateur n°4)

1-6-L'organisation des activités culturelles

Parmi les actions les plus connues du comité, on trouve les activités culturelles notamment les fêtes de yennayer (le 12 janvier de chaque année, considérée comme le nouvel an chez les Berbères), du printemps et du Ramadhan.

Nxeddem diy sur le plan culturel des organisations des festivités culturelles ama dayen ienan yennayer, tafsut, ama di remḍan, sur tous les plans nella. (Informateur n°4)

Nesea diy lewziea mazal ntef deg-s tefraḥ akk yis taddart. (Informateur n°1)

2- De tajmaet au comité de village

La transformation de tajmaet en comité de village se caractérise par l'usage de l'écrit et la coordination avec les institutions de l'Etat (A.P.C., daïra et wilaya) selon l'affirmation de nos informateurs.

Rwaḥ n tejmaet qublent seg ul akken qqaren, axatar mi ara k-id-yini wabeaḍ ilaq ad txedmeḍ akka wa tqebleḍ ɧa fait tfarḥeḍ yiss, tettugeneeḍ yiss, tella leqniea i lxedma ni, tella niya keččini tqebleḍ ad teiwneḍ ayen ara d-yawi tqebleḍ ad teiwneḍ. Attan tura, tajmaet asmi id tenulfa d widak dya id-itfen umbaed sekcamen-d ciṭuḥ imdanen iṭran, imdanen isnen ciṭuḥ axatar mi ara tazleḍ ar dewla ilaq ad tiliḍ tesneḍ ciṭuḥ leqwanen, teyrīd ciṭuḥ, ɧas lefhama n yimɧaren-nney meqret Allah ibarek. Mais ciṭuḥ ni n leqraya ilaq ad tili, yiwen naɧ sin n wid iṭran ilaq ad ilin axatar tetteawan i barra, tetteawan i lbiruwat mi ara truḥeḍ ɧar la willaya mi ara truḥeḍ ɧar la mairie xas ur teyrīd ara mais ma teyrīd ak-teiwen, ɧa fait toujours tteksen-d yiwen, sin n wid yeɧran tteawan-nten. (Informateur n°1)

Selon les témoignages de nos informateurs, la mise en place du comité de village Timizart est exigée par les autorités en 1990 pour officialiser cette institution villageoise et la conformer à la réglementation⁴. Cela est un avantage pour les membres du comité dans leurs démarches auprès des autorités afin de solliciter leur aide.

Leqdic n taddart-nney illa d aqdim mači n wassa, umbaed seg wass-ni tella ddewla, tsufɧ-d leqwanen, ilaq ad txedmeḍ lekwaɧeḍ, ilaq ad txedmeḍ le comité, ilaq la mairie, ubaci ad txedmeḍ un projet ilaq ad truḥeḍ ar ddewla, ubaci ad truḥeḍ ar dewla ilaq lekwaɧeḍ ilaq les agréments umbaed imqraḥanen-nney, xedmend ayen ilaqen, lḥan, uzlen lḥemdullah. (Informateur n°1)

Le comité de village melmu kan i yella, zemreɧ ad iniɧ i 1990 kan ar dagi kan i yella le comité de village akkin d ttemman d temman kan i yellan. (Informateur n°2)

Le comité de village-nnaɧ zemreɧ am-d-iniɧ imken en 1990 d asawen, j'ai pas la date exacte dans ma tête mais c'était vers 90, axatar avant nniɧ-amid illa d tajmaet n taddart ɧa n'a rien de comité de village. On ne connaissait même pas qu'est ce qu'un comité de village, unezri ara d acu iwumi qqaren medden comité de village, mais dacu kan après les événements d'octobre 88 ikr-d umennuy di Lezzayer et tout syen umbaed xedmen-d fin 1988 début 1989 xedment une loi sur les associations dinna id-fyen les comités de village. Donc tzemreḍ ad d-iniḍ la majorité des associations naɧ des comités de village fyent-d akk les années 89, 90, 91. Normalement l'Algérie entière, avant 88 on parlait pas de comité de village illa temman iderman. (Informateur n°3).

⁴ Il s'agit de la Loi n°90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations.

3-Le poids de l'héritage familial

Certains membres du comité de village tiennent leur position d'un héritage familial, sans que cette qualité ne soit en elle-même héréditaire. Le capital symbolique et social des aïeux peut en effet pousser des individus à s'en saisir afin d'entretenir le prestige familial. Cela tient surtout aux dispositions héritées de père en fils et qui permettent d'occuper un statut d'acteur décideur au sein de la collectivité.

Amezwaru deg ilmezyen agi yellan di le comité zemrey ad am-id- hedray yef Tacabunt Muħend Ameqran c'est une référence d'agi di taddart n yimniēen. N'importe lequel ara tseqsıd d'agi ad am-id-yini, d'ailleurs ad as-siwdey slam di l'occasion agi. Ixeddem, ixeddem. Déjà uqbel ad yili membre du comité, baba-s déjà illa membre di tejmaet, jedd-is dayen at-irħem Rebbi yella membre di tejmaet, l'arrière grand père ines yella d lamin di læarc Nat Jennad. Donc iwwi-t-id d la relève akkeni. (Informateur n°4)

4-Les fonctions de tajmaet

4-1- Tajmaet est un conseil d'arbitrage

Tajmaet est l'une des institutions villageoise kabyle ayant un statut de régulateur dans des affaires conflictuelles, elle est en fait un conseil d'arbitrage

« Les vieux massifs kabyles et le Djurdjura sont les zones qui ont le mieux préservé et réactualisé ses formes organisationnelles que le village soit encore un référent social dans la vie sociale en Kabylie et qu'il fut l'unité politique sociale et la plus fondamentale est une chose admise par les anthropologues et les sociologues ou les observateurs attentifs de la société kabyle ». ⁵

Tajmaet sanctionne toutes les personnes qui ne respectent pas son règlement intérieur. Celui qui profère des insultes doit payer 5 dinars, et celui qui boit de l'alcool en public paye jusqu'à 15 dinars. Celui qui a dépassé 18 ans et ne participe pas aux travaux collectifs doit payer l'équivalent d'une journée de travail. . Celui qui n'assiste pas à un enterrement paie une amende.

⁵ SALHI Mohamed Brahim, *Algérie : citoyenneté et identité*, op.cit p.152

Asmi lliy nekkini d tamen win ara d-isekren ar taddart ad ixelles, win iregmen ad ixelles, lweqt ni 70 irekel, acu ttxelisen, ttxelisen mya duru ma targmed, win id isekren d taddart ara siqeymen acehhal ara yxelles halama d alaf umya duru. Deg ass n ljemea axeddim n taddart, ad narqae ibardan win ur d-enruh ara ad ixelles ajurni n yimir, asmi i tt-nebda nebda-t s 15 mya i d ajurni. (Informateur n°2)

Nesea mim la liste n dukur à partir de 18 ans ad yili yissem-is i lejmae ad yili yisem-ik un peu partout ma ur d-truheḍ ara ad txelṣeḍ txelṣeḍ dagi i ljamee agi anda nettnejmae ma tenniḍ-d les mots déplacés ad txelṣeḍ (Informateur N°5)

Tajmaet empêche tous les villageois de consommer les figues avant l'arrivée du mois d'août, de préférence d'attendre les fruits qu'elles deviennent mures et seront à la portée de tous les villageois. Umbaed nukni tura inken naeya, lhala tbeddel cuya, mačči am zik, wanag lweqt-a. Yaeda yiwen n lweqt dagi beddat i taddart agi-nay, deg ayla-m, deg ayla-w, deg ayla n bna dem ur d-ittekkes ara lexrif alama yewwa mamnue ad d- tekksed lexrif i tneqlet-im, ttaṭafen iessasen ttxellis-nten. Pendant un certain temps balak xemṣtaç balak eecrin nyum balak char, halama yekcem le mois d'août, ma walan kem tekseḍ-d lexrif ad kmid-siwden yar taddart ad tefkeḍ lhaq, ur ilaq ara ad t-id-ksed alama iwwa akk lexrif ad ččen akk lyaci. Kemmi teseid taneqlet tettewwa zik, nekk seiḡ tineqlin ur ttewwant ara zik, ça fait ad iyi-tenyeḍ s tmae, zik illa laz, kemm tewwiḍ-d lexrif i warraw im i nekk alla. Illa deg wawal sbar a laz ar d- yeww lexrif, une fois iwwa akk lexrif ruḥ aniyer imihwa kes-d hadi hiya. (Informateur N°5)

Zik tuddart seant ttufik par exemple ttnejmaeen yibas i char, icehrayen, 15 n yum, ma ur d- truheḍ ara ad tefkeḍ lhaq, tella ljanaza di taddart ur truheḍ ara ar ljanaza ad tefkeḍ lhaq. (Informateur N°5)

4-2-Répondre aux besoins des villageois

Temman sont les membres de tajmaet, ils s'occupent des besoins des villageois. Un de nos informateurs affirme qu'il était déjà l'un des temman de son propre village, Timizart. Lui et ses les autres temman ont sollicité le maire de la commune pour l'ouverture d'une piste au sein du village. Pendant vingt jours de va-et-vient auprès des autorités, finalement ils ont réussi à ouvrir cette piste avec l'aide logistique du maire et les villageois qui ont acheté les matériaux nécessaires pour construire cette piste.

Tesfaydi mlih, ama s tamma ama s les comités acuyar, am-id-fkey amedya. Yiwen ubriḍ, llan gudrunid abrid umbaed imir nekkni illa webriḍ mači tsema

tzemređ ad d-tiniđ d la route nationale. Illa ubriđ niđen ikecm-d daxel n taddart gar ixamen, ur igudruni ara, yuqem akk, umbaed asmi id gudrunin abriđ-ni, wina ur d-idi ara. Ibba nampuzi fell-asen nelha fell-as ar ddewla nenna-asen ay-d-gudrunim njeme-d iserdyen nelha armi d asmi iy-t-id-gudrunim nukkni s wat taddart après iæawnay le maire s le matériel fkan-ay-tid d tukci, selea d nukni it-id-yuyen. Hatan anda d-sfaydi taddart s temman, waheed eecrin n wussan ur nexdim ara ar yiman nnay, iberdan diy s taddart mais d nekkni s temman iyellan zdat bac neftah iberdan. Wama ay iæddan s tbarwiđ ur tezmiređ ara ad tæddiđ, imir nuyal neftah-iten lweqt-nni. (Informateur N°2)

Nefteđ iberdan ur tneftihen ara tudrin agi iy-d-iqarben, yernu nesea iæerraden igad ara y-dieerden af wayla-nsen. Mais i lqanun ni lyaci ddan yid-nay, ibban nhudd lkuriwat, nhudd leswar, acen hiya nhud leswar nebna asen-ten, nhud lkuri, nebna-as-t. (Informateur N°2)

5-Les conditions de devenir tamen de tajmaet

Nous avons déjà cité dans le deuxième chapitre que “ Tamen” est la personne qui, entre autres, représente son lignage ”adrum” lors des rassemblements villageois. Selon ce que nous avons recueilli dans un entretien, tamen doit remplir certaines conditions pour accomplir ses tâches convenablement notamment être généreux et intelligent.

I waken ad tiliđ d tamen n taddart ilaq ad tiliđ tseid ciđuh n læqel, ad tiliđ d æqli, ad tiliđ tesneđ ad theđređ ciđuh, ad tiliđ tseid ciđuh n leqder ar lyaci, ar waytm-ak a bnadem, axatar zik adrum mačči d yiwen ad tnayeđ yid-s, d wina ara yareprizuntin adrum i yellan d responsable fell-asen. (Informateur N°5)

6-La fonction de tamen

Tamen non seulement représente son lignage mais aussi il doit sensibiliser les villageois à exécuter leurs tâches lorsqu’il seront appelés à un travail collectif, comme un volontariat.

Ur d-tettruđuđ ara yar lxedma n taddart ad nefres tiregwa, nay ad nexdem lhaja, rebea tqentyar i nxeddem di taddart, alors dinna id itban læbed i iqedcen, « yyaw ar lejmae ad trbehem ass-agi leflani leflani ur d-iruhř ara, leflani leflani ur ikutizi ara ». Alors tamen ni d netta ara iqablen, axatar idemen-d ayetmas. (Informateur N°5)

7- Différences entre le comité de village et tajmaet

7-1-L'oral et l'écrit

Le comité de village se caractérise par la transcription sur le papier de tout ce qui concerne les occupations des membres. Le secrétaire général se charge de cette tâche en établissant des procès verbaux de réunions et en rédigeant les correspondances aux différents services de l'État. Tajmaet, en revanche, se base uniquement sur la parole et le bouche à l'oreille dans ses rassemblements. L'usage de l'écrit y était rare.

Le secrétaire général d netta ittarun akk ayen ara yilin deg unejmuε amectuħ di le comité ama d anejmuε ameqran di taddart naγ learc et c'est lui aussi qui dirige le débat d netta i ttaken awal, iħebbes lyaci. (Informateur N°3)

Rray-iw nekk ciktaγ d yiwen, nchallah d lhaja ur nettruħu ara, axatar zik tajmaet d taddart i tt-ixedmen, ar tura le comité d taddart i t-id-ixedmen. Zik lehħun s imyaren imeqranen, s rray n yemyaren imeqranen d wid ifehmen dunit d wid iyezran d acu i d dunit. Tura kif kif tteksen-d leibad izemren i leqdic, leibad izemren ad azlen, zik ulac akk lekayeđ, tura ilaq ad azleđ s lekwayeđ, ilaq ad tesseuđ le témoignage d aya id lemخالفا wama lmaena yiwet, leqdic yiwen. (Informateur N°1)

7-2-Le maintien de l'ordre social

Tajmaet est plus sévère que le comité de village. L'instance traditionnelle pénalise, en effet, les personnes qui commettent des crimes et assassinats d'honneur par leur bannissement du village ou leur mise à l'écart par tous les villageois. Cela consiste au boycottage de leurs fêtes et cérémonies liées au décès de l'un des leurs. Le comité, dans sa version moderne, n'a jamais appliqué ce genre de sanctions car cela relève des prérogatives de la justice. Tajmaet, quant à elle, a évolué dans une société où l'État n'existait pas, du moins à une échelle locale. Le comité, lui, émerge dans des conditions où l'État et ses institutions sont présents à l'échelle locale. Dès lors, la gestion du village et les actions du comité sont fortement liées et réglementées par les lois.

Le travail du comité avec les institutions étatiques a apporté un changement de système au sein du comité et le changement de comportement des villageois envers le règlement intérieur. Zik, zik mađi, akka im-d-nniγ d nutni iγ-istaelimien cyel-agi, d imyaren umbaed nettef-it akken-i nukkni. Mais après tzemređ ad iniđ i 1980 γar

fessawen tbeddel teswiet tbeddel mliḥ. Maci akken tella i 80 ar ksar itella i 80 ar fessawen, i 80 ar fessawen d dewla i yebdan tsekcam-d iman-is acema acema. Deg wassmi i tebda txelleq-d les comités de village di la Kabylie, umbaed d les comités de village kan i yxeddmen ulac ad iseker bna dem ad ixeles naḥ...ḥaca ma ur ixdim ara farubama ahat ad ixeles akeḍ diyen niqal les comités de village nettxelis alef frank ichar iwakken ad tayeḥn lmateryal i taddart. Voila d ayagi iyellan (Informateur N°2)

L'instance villageoise jouait aussi le rôle de justicier sur la base d'un code d'honneur sévère.

Win istehzan di cyel-is ttxetḥint lḡaci d acu kan nekni di tmetti-nney, iwēar ubaci ad txeḥḥid yiwen. Zik asmi lliḡ di tejmaet tella lexḥiya, yella uqasi, izmer yiwen ad tsufey di ttufiq n taddart ma yenḡa tameḡreḥ di lbaḥel. Tamsalt n lḡarḡa, ur ḥedern lḡaci tameḡra-ines ur ḥedren janaza-ines, ur iqeḥḥu di taddart, ur as iqar yiwen alxir, ur s-ttarran slam. Mais tallit agi ur tteaceḡ ara, tallit i εaceḡ nekk, anda le comité était plus souple, lḡaci cyel amakken ur mmiḡwajen ara. Yernu nukni di tmetti neḡ, ad ḥedraḡ yef tmetti taqbaylit, nekrah ad nili dépendent neḡmel ad nili indépendant. Donc aqbayli ad as-tiniḍ tagi ad am-tid-iniydeg wayen jerbey, ad as-iniy ad nexdem 10 dinar cautisation, ça ne prend même pas une cigarette neḡ un café adyini ih. Mais ad ktikotizi char ar cehrayen ad iruḥ ad iḡbed iman-is. Tella mais tu peux rien lui faire parce que tella la justice. Donc netta izmer iyiman-is, donc uḡalen lḡaci iwwi-aḡ-d rebbi am akken ur nmiḡwaj ara, mais wina akken iyugin ad ixles alefrank yugi parce que il est dépendent, ad txeḍmeḍ un projet qui s'élève à des millions ad truḥed ad stiniḍ ma aday-id-εiwneḍ, ad ak-id-yek 5 imelyan normal donc 10 dinars imi dépendent ur ak-ten-id-ittak ara. Tagi c'est sociologique d timetti neḡ iyeggan akka. (Informateur N°3)

Tajmaet sanctionne une personne en état d'ivresse par le paiement d'une amende. Mais aujourd'hui, le comité n'applique aucune sanction pour le même motif.

Ayen nexeddem déjà lweqt-ni, déjà ma tregmeḍ ad txelḥeḍ, ma ur d-ruḥeḍ ara ar lxedma ad txelḥeḍ, ma tsekred ad txelḥeḍ, ma nuyen sin win akken iḍelmen ad ixles lḥeq. Voilà lweqt-ni daya i yellan neus taddart, mais tura xaḥi, xaf nuyen sin ur itxellis ara lḥeq, xaf isekred ur itxellis-ara lḥeq, alors maci kif kif. (Informateur N°2)

7-3- L'autorité de tajmaet

Selon un de nos informateurs, le qanun de tajmaet était plus respecté dans le village que le règlement du comité actuellement. Cela tient notamment aux liens de dépendance que les membres de la communauté villageoise entretenaient avant que la société ne connaisse des changements. Ceux-ci ont abouti à des formes nouvelles de solidarité dans lesquelles l'individu jouit d'une autonomie qui ne l'oblige pas à se soumettre au diktat du village en toute circonstance.

Tella la différence, puisque tajmaet n zik, eeeh niyam-d déjà di ciṭuḥ yid-sen tajmaet tessieziz-asen taddart, šḥab n zik sean mliḥ la foi ar taddart-nsen par rapport ar tura. (Informateur N°4)

8-Les ressemblances entre le comité de village et tajmaet

8-1- Le respect mutuel lors des assemblées

Que se soit les membres du comité ou bien les teman, l'ouverture d'une réunion sera toujours motivée par la recherche d'une solution. Pendant les discussions, les présents respectent les droits de chacun d'entre eux lorsqu'il faut prendre la parole. Il est interdit de se disputer, de dire n'importe quoi ou d'interrompre quelqu'un.

Lejmae nfeth-it s daewa lxir, ifeth-it umeqran, ameqran mi ara d ihḍar ulac win ara s igezmen awal, nheddar s nuba, si zik akka i tella. Ulac imenyi ulac laeyad, ulac win ara isaedin awal-is s drae, ula d tura di le comité aka-gi nxeddem. (Informateur N°3)

8-2-Le comité est une suite de tajmaet

Le témoignage suivant affirme que le fonctionnement du comité dans le village ce n'est qu'une suite logique de tajmaet ancienne.

Ur teḥbis ara c'est une suite logique, iwɛar ad tetṭfeḍ yiwɛn ḥaca win isean nniya i ixedmen. Lhan i sin par des circonstances dacu kan ur nextar ara lweqt-is d lwaqt iy-d-ittimpozin iman-is akken idda lḥal ad tedduḍ yid-s. L'essentiel c'est de travailler pour le village. (Informateur N°3)

8-3- Le comité et tajmaet veillent au bien-être des villageois

Tajmaet et le comité de village se définissent comme l'une assemblée villageoise considérée comme un pilier qui assure la stabilité dans la société kabyle. « Les comités de village qui peuvent recouvrir la configuration de Tajmaàt (assemblée villageoise traditionnelle) »⁶

Dagi tura la génération tura qeblen le comité de village mieux que teman ad selhuyen taddart. Mazal kan i muqrannen agi c'est normal urwalfen ara le comité yagi. Alors tura yella différence de génération yiwen ittxemim akka wayed ittxemim aken niđen mais toujours axeddim-nsen yesea yiwen n l'objectif pour l'intérêt n taddart. Alors am tejmaet am le comité. (Informateur N°6)

Ciktay tamuylı yiwet, d lxedma n taddart, d tezdeg n taddart akk i ten-ittawin d lherma n taddart akk iten-ittawin. Ça veut dire tbedilen kan akkagi tamuylı d lweqt idinan akken ilaq ad tbedleđ. Wama laetab d yiwen, leqdic d yiwen zik yella laetab meqren parce que usein-ara ttawil. (Informateur N°1)

Les occupations des deux institutions villageoises tajmaàt et le comité de village sont basées sur les besoins des vilageois. Bon zik, asmi tella tejmaet agi, d imdanen i iqublen taddart ur ttedumundin ara les projets ar dewla, uxedmen ara ayen ienan lexdami agi timeqrarin, teqwa la charge yef temman. Comme diy meqrit igğa-ten lweqt messakit llan wiyad ad tnirhem Rebbi tura. Comme le comité de village agi ruhen-d avec un esprit jeune yran akk sean quand même ciuħ n tmusni. Donc wwin-d une certaine force fkan-d un plus par rapport ar imyaren ni donc at taddart qublen-ten s wayen leali. (Informateur N°4)

Conclusion

L'organisation dans le village kabyle a connu des mutations liées aux circonstances historiques. Les changements socio-économiques et l'autorité de l'État ont fait basculé cette organisation de tajmaet vers le comité de village. Si la question de l'orde social demeure une préoccupation majeure chez les acteurs villageois, les modalités de son maintien ne sont plus les mêmes. En effet, la modernisation de la société a fait naître des comportements et des besoins différents de ceux en vigueur dans la société traditionnelle.

⁶ SALHI Mouhamed Brahim, *Algérie : citoyenneté et identité*, op.cit. p.152.

Chapitre IV:
L'organisation du comité et ses fonctions

Introduction

Dans ce dernier chapitre, nous allons essayer de présenter l'impact social de l'organisation villageoise du comité de village de Timizart n Sidi Mansour à partir d'une analyse des enregistrements obtenus à l'aide d'entretiens avec les membres de ce comité. Il s'agit en premier lieu de montrer ses actions au village, ensuite ses relations avec les villages des alentours, sans oublier les difficultés qu'il rencontre.

1-Les actions du comité de village

1-1- La gestion des conflits

Le comité de village joue plusieurs rôles très importants dans l'organisation villageoise, notamment le rôle de la justice. Grâce à son intervention, plusieurs conflits entre les membres de la même fratrie, entre voisins, ainsi que les conflits sur les priorités à accorder aux projets, sont résolus sans recourir au système judiciaire de l'Etat.

Taddart tesfayday-d atas n lecyal, axater atas n wuguren mi d-nejmae taddart ttruhun, atas par exemple lmacakil ara yesu yiwen ur yezmir-ara ad ten-ifru, mi id-isekcem le comité ferrun. Atas n teekmin mi issawlen i taddart ttifsusent, am ufraq n larzaq ger watmaten acki ur msefhamen ara, iggar-d iman-is le comité ferrun, am imenyi ameqran gar sin, surtout yef tlisa iferru-ten diy le comité. (Informateur N°1)

Lukan ulac le comité de village ad ttilin les conflits n taddart par rapport les projets id ttak dewla, mi ara yili le comité de village taddart akk ad tsefaydi s les projets nni. Mais magela ulac le comité de village taddart ur tezmir ara ad d-tawi les projets ar dewla axatar mkul yiwen ad k-yini d neki ara t-yawin mais autant que yella un comité de village tzemred ad tawid un projet ar taddart. Mebla le comité de village, le maire, chef दौरa, et le wali ur kid-steqbilen ara, par contre s l'agrément n le comité ad tawid akk les droits inek anda llan, tseḍ d iyent le comité de village ittestabilisé taddart mačči d la jungle, alors tettili lmisdaqiya dixel n taddart (Informateur N°6)

Une fois que le comité a décroché un projet de construction d'une piste de village, il fait face aux villageois qui doit donner un petit lopin de sa propre terre pour le passage de cette piste. Quand il refuse totalement de toucher à sa terre, dans ce cas les membres du comité doivent le convaincre d'accepter.

Tura uguren yiwen par exemple ad saedin abrid yaf lmelk-is ad iqum cuya ney ak-yini mačči d abrid agi ara d-xedmen. ilaq ad ten-tqeneed s l'assemblée générale par exemple ad as-nid-tefkeđ les arguments swacu ara t ent-qeneed beli ilaq d waki ara nexdem mačči d waki voila. (Informateur n°7)

Grâce aux efforts du comité, les villageois acceptent les cotisations de l'argent pour l'intérêt du village. Donc, les membres font appel à chaque villageois masculin pour cotiser une somme d'argent précise.

Asmi ara imyuren ad farqen ad seun toujours læbd ara ten-id-ittqarrien ad as-yini ad d-ttkaren tman tuddart. Yaeni tura nekkini 3 fois ayagi i ħedrey neawed-as i ġameε agi lebni matalen nebda nettay-d selea xas, ahat kemini volontaire ara ttxedmeđ mais comme même tela selea ara d-nay i jamaε selea nni ad ttnebdu anwa ara d-ijemeen issurdiyen i sselea-nni. Mačči kul yiwen ad iruħ ad isares issurdiyniss ar dina d leflani d leflani....., iderma kul adrum s tamen ney sin, mi ara d-nemħasab ad nawi issurdiyen, par exemple nexdem 20 alef i uqarruy af dkar nukkni dagi ur ħsiy ara amek anda niden seid 10 meden ad d-awiđ 100 alef ney 200 alef, ass-ni anda nejmaεen dihna ad nejmaεen ad xedmen bagar-assen. Izmer lħal ixuss sin nay tlata ur t nid-xlisenara ad as-iniy i tamen nni nekkini ayitarjum ħacama smana niđen ma diklarind nay kecmend leħsab, nekkini ur d selikeyara, y a pas de problème ur d-selikđ ara. Hatan wamek ttilin tman n taddart, umbaεd kemini ur tseid ara selkaykem ar taddart, ulac ismim dihna a fait d lxir imxedmay ilaq ma qesdaykem-id yibas ad iyi-teawneđ deg-s. Hatan amek xedmen medden tman n ttuddar. Imagela cufuni yanas nekkini d tamen, cufuni yanas nekkini comité de village, tigi xați n tura antid ttuddar ruħent akk deg-sent ur d-nsitiy ara ismawen ipartiyen. Lamaena nukkni dagi i ttuddar leqbayel la majorité tmana yaki ttudar d les partis politiques, mkul yiwen ijebbed ad tenyawı yiħil tura ma tebid-iyi nekkini deg parti ynem, non ur ttedun ara wullah ma ddand ad yili yiwen ney sin ara kelxey mačči ilkul syeni id ibda uhuddu, adismmaħ fellaney Rebbi lħasun daya igelan. (Informateur N°5)

1-2-L'amélioration de la vie quotidienne

L'organisation villageoise de Timizart n Sidi Mensour a contribué dans l'amélioration de la vie quotidienne des individus, puisqu'elle répond aux besoins nécessaires des villageois tels que le raccordement aux réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et la réalisation des pistes.

Ilaq ad tezruđ taddart nay temxalaf Ƴef tudrin-niden imken iwwi-iy-id Rebbi, imkken imi nekkni nesea Sidi Mensur d lwali d lġamae au même temps c'est par apport à a iytwalin les autorités nemxallaf Ƴaf tuddar-nniġen. Donc nekkni c'était vers les annés 1970/71 c'était le premier village iyesean aman. Newwi-d la conduite seg Izarazen sean leinsar, nuteni ttagmen di tala ndkkni nettsiten dixel n robinet. C'était en 1974 asmi illa le maire n taewint Saeid Unuġ fell-as yeefu Rebbi. Aussi en 1976/77 seylin-aƳ waman les catastrophes naturelles tiqentyar tebnatent taddart am tagi n At Qasi, am tagi Ieemrac narna diy ciuġ ayagi kan i neftaġ abrid Ƴar uzayar. Grâce i le comité, nerna aussi nexdem un château d'eau barra n taddart s le comité. (Informateur N°3)

Le comité de village ittazal mliġ Ƴaf taddart, le premier degré. Bon avec la mondialisation tura xilla n leġwayej i yellan di taddart zik ulac-itent. Tura llan les moyens, ama d ayen ienan les projets agi iberdan, le goudron, tiregwa agi les caniveaux, ayen yeenan par exemple tawil agi aman, lgaz, donc anect agi irkul le comité de village tettazal Ƴef taddart i wakken ad tniġ-awi. (Informateur N°4)

Tura le comité de village ma iruġ Ƴar les autorités ad awin les projets ama di la wilaya ama di la दौरa widak id lfayda taddart par exemple ad xedmen l'assainissement ibardan widak id lfayada taddart. (Informateur N°7)

1-3-L'organisation des festivités

Les membres du comité de village, organisent des festivités qui correspondent à des événements liés au calendrier agraire tels que le nouvel an berbère et le printemps (tafsut).

Sur le plan culturel ayen yeenan les festivités zik ur ten-xdimen ara. Par exemple yennayer, ixedem-it ayernu avec un succès yaeda bien. Tafsut par exemple dayen zik tettƳima kan deg ixamen, nukkni neereġ nssufey-itt ar berra nejmae-d imdanen nmuger-itt ar ueerqub ama d imeqranen ama d imecġah, tudrin i aƳ-d-izin. (Informateur N°4)

1-4-Participation au concours "Rabah Aissat"

Le concours "Rabah Aissat" du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou voit la participation de plusieurs villages qui tentent de gagner un des prix mis en jeu par l'Assemblée Populaire de Wilaya. Le village Timizart n Sidi Mansour a réussi à gagner le premier prix en 2015, grâce aux efforts des villageois et du comité comme témoignent nos informateurs.

Nekni newwi le premier prix n la wilaya Rabah Aissat. L'idée tusa-d aseminexedem taddart, kren-d les jeunes nan-d anpartisipi ar le concours agi umbaed nparticipi. Umbaed nexdem, taddart teawen akk kren-d les jeunes xedmen, taddart teawen ama s uşurdi ama akka ara mii d nufa iman-nnay newwi le premier prix. (Informateur N°7)

Araz id nebbi, hemdullah nefrah yiss, lukan amd-ahkuş fell-as xilla, atas lecyal i yellan. Taddart akk taeteb, taddart akk tuzel,txedem, s tmeţţut, s umşar, s yilemzi, d igardan yernu xedmen axaţar nekni llan ad xedmen yerna ur tent-twaliđ ara, d lxedma nsen mais ur tţettud ara, taddart akk tennaetab. (Informateur N°1)

Grâce à ce prix, le village a bénéficié de la somme de 8 millions DA. Le comité a dépensé cet argent dans l'intérêt de tous les villageois. Il a acheté du matériel qui manquait au village comme un tracteur.

Newwi le prix di lwaqt-nni ttaken-d 800 million nuş-iten-id d le matériel, ahan tura le matériel taddart nuş-d atraktur akk wayen i t-itabaen. (Informateur N°7)

La réussite du village au concours revient aux efforts conjugués menés par tous les villageois y compris les membres du comité qui ont oeuvré en premier pour la participation de leur village. Ensuite, ils ont invité les gens à contribuer avec un volontariat pour nettoyer le village, en suivant les pas de leurs ancêtres qui insistent toujours sur la propreté des espaces. Nos informateurs témoignent à ce sujet:

L'idée wellah ar d tamecţuţ kan, d niya akken i qqaren. Amek itt-nebda, nebda-tt nekk seiş problème di tşanut-iw, seiş problème n waman umbaed nruş ad-ten-xdem nerrigli-ten, umbaed llan waşed 5 nay 6 n les jeunes tteawanen-iyi. Umbaed tant que nexdem tina, nsellek dya inna-iy- id yiwen ukuzan inu lukan ad teenuđ ad nkemmel

çiṭuḥ uxeddim agi, anexdem taddart kada wakada. Nniy-as a weldi mači d lḥaja isehlen, waqila tewear. Inna-ak ad nettkel yaf Rebbi mači dayen i waeren. Dya umbaed lyaci sean le courage, sean nniya ad xedmen, ça veut dire demeen ad sizdgen taddart, angajind akk, fkand akk, eiwnend akk, ttazalen akk. Nufa-d taddart texdem ur neḥši ara d abrid diyent imezwura. Si zik lyaci n taddart-agi ssizdigen, ula d imezwura-nnay atas id-nufa xedmen am jamee agi atan icbaḥ. Nukkni nkemmel ayen iwumi nezmer axatar taddart n Tmizart maci n wassat, maci i 2015 id fay taddart n Tmizart, nay i 2020 id tfay taddart n Tmizart. Taddart n tmizart deg-asmi id-tekker maerufet s lecyal-is zeddig-it ḥemdulilah yaeni. (Informateur N°1)

L'entretien n taddart nukkni nexdem chaque vendredi ad tili lxedma n taddart tout le monde est concerné ad nekumassi s l'entrée n taddart ḥacama tfuk. Yella le programme ara txedmaḍ di l'appel n volontariat ad tfarsed tiregwa, abrid. Lmuhim c'est des périodes jemea ad txeḍmeḍ akka, jemea niḍen ad txeḍmeḍ ayen niḍen ḥacama id-tufiḍ taddart-ik zediget. (Informateur N°6)

L'hygiène de l'environnement est un patrimoine culturel et social préservé par les villageois de Timizart de Sidi Mansour et se transmet d'une génération en génération. Chaque année, les villageois font le nettoyage des fossés avant le début de l'hiver et avec l'existence des sacs en plastique, ils ont fait des poubelles spéciales pour jeter les objets recyclables comme le papier, le plastique ainsi que le verre.

Tura ad m-id-ḥedrey yaf l'ancien temps axatar tura akka-gi tettban zeddiget la mid-qarey tewwi un prix. L'entretien n xeddem si zik i taddart mi d-teswa ad nyebbar ad nsufey leybar-nnay ibuduyen, di mois de septembre, ad nefres diy tiregwa, ad nexdem iberdan i cetwa. Zik ur neteqqir ara la poubelle, acu ara t-ḍegreḍ zik d idellaæen i yellan, icaciyen ulac-iten, icelman n lbata icelman n zrudyia ad tent-areḍ ar arrif ad uyalen d luybar, ulac lewsax netṭeggir, kullec yetterusikli indirectement. Mais tura les sachets agi les plastiques agi, wa lakin ḥemduLlah llant 2 à 3 sacs poubelle, plastique rrit ar din zljaj rrit ar din ayen niḍen rrit de côté balak 10 yam 15 n yum ur d-tettacareḍ ara tacekkart. Ma yehwaya-m i tura læbd ur nzeddig ara uzeddig ara sers-it anda tsersed y a pas de problème. Zik læbd aqeddac d acejjæe i tettcejjeen, i tura . tebday-d la politique ar nig lkanun, alors ma yella wanda xesrent tuddar d la politique i tent-is-xesren (Informateur N°5)

2- Les rapports avec les villages voisins

Le comité du village Timizart joue un rôle important dans les réunions qui se tiennent entre les villages environnants pour régler les problèmes en commun tel que l'extension des conduites d'eau potable dans les villages suivants: Timizart, Alma baman, Mira, Berber, Ibdach, At Gwaret.

Oui, bien sûr, tudrin id ay-diǧewren, d At Jennad, tin izemren akken id ay d-tteqsadin ula d nekni nettruḥu nettsellik-iten ttselliken-ay, comme taddart-nnay d taqdimt, alors juste ad nessel teǧra lḥaǧa di tuddar-agi-nney ad nazzel en plus ad nessiwel i tudrin nniǧen akken ad azzlent ama yef umuǧin grave ads-d-nejmae idrimen, ama yef imenyi ameqran gar tuddar. (Informateur N°1)

Une fois nebya anexdem l'extension n waman c'était en 1990 ce problème englobe: Alma n waman, Berber, Mira, At Garet, nekkni, et bien d nekkni itt-id-ibdan, ensuite, on a mené la bataille ensemble tuddar akk kkrent, nettazzal ar la mairie, la daïra, la wilaya, almi nrigli aman- ni axatar aman nnay ruḥen-d di taqseft eeddan-d iyil iyil almi d tabuduct. (Informateur N°3)

Les 36 villages de la commune Timizart, relevant de la tribu Ait Jennad, se réunissent pour affronter les difficultés de la vie quotidienne telle que la collecte d'argent dans toutes les régions de la wilaya de Tizi Ouzou ainsi que les wilayas voisines pour atteindre une somme d'argent très importante pour assurer les soins des malades graves de cette région.

Ah bien sûr, surtout tigi iy-d-iqarben nay tudrin n learc n At Jennad, llant 36 villages di la commune n Tmizart seant l'agrément, netteqsad-itent di 36 d'ailleurs nexdem la quête aneiwen amuǧin nessawel-aset di 36 hemduLlah llant di lmendad. Nutni dayen tteqsaden-ay-d mi sean imuǧan niǧen, ad kkren warrac-agi-nney n le comité uked les volontaires nniǧen, ama n taddart-nney ney n tudrin n At Jennad ad d-ttejmae en idrimen di temdinin n Tizi Wezzu, di Lezzayer di Bgayet ulac anda ur wwiǧen, ḥalama d-semden une somme ilaqen i wmuǧi-nni, ad idawi di Fransa, ḥellun elḥamdu lillah. Diyent ma sean lxilaf ayen yeean surtout imenyi n taddart aked d tayed, taddart nay toujours tettili di lmendad. (Informateur N°4)

Les plus urgents parce que s'arrive pas ad tiḥwijeǧ taddart niǧen à part les cas exceptionnels. Par exemple tesseiǧ amuǧin taddart ik uked le comité de village inek

ur s-tezmir ara effectivement ad tqesdeḡ wiyid déjà nxedm-it nekkni af la quête en 2017, 2018 nekkni waḡed-nay ur nezmir ara alors nsaelem akk les comités de village i waken ad ruḡant ad ḡ-id-εawnent ad nejmaε la somme d'argent iḡ-ilaqen. Taddart iḡ-εawnen comité de village Barbar, Alema baman, Ibdac, Taewint, alors tuddrin akk-iḡ-id-idewren εawnent-aḡ, même les comités hors commune εawnentay, cḡel agi c'est des actions de solidarité tuddar akk mikcament deg-s. (Informateur N°3)

3-Les conditions de devenir membre du comité

3-1-L'engagement

Les membres du comité doivent avoir certains caractères personnels pour réussir leur travail dans le comité comme la volonté, la générosité et l'empathie.

Le comité de village ilaq ad yili yiwen ituqennaε seg ul-is, ilaq ad yili inwa ad ixdem lxir i taddart-is, ilaq ad yili d amdan itnadin abddel, axatar mkul lweqt ittbeddil ḡa fait ilaq ad tbedleḡ ar zdat. (Informateur N°1)

Tennejmaε taddart nettwaḡfed i taddart maḡči s tufra nay « ayadrum n leflani awid ḡemman, leflani leflani ma ad txedmeḡ ma yehdak Rebbi ad kenḡar ddaεwa lxir, ad teiwneḡ, ... » axatar ad tejjeḡ lxedma-k ad txedmeḡ af taddart, d awaziw fi sabil Llah, ur tettwaxellaḡeḡ, nezmer ad d-nini s taεraḡt « لا نريد منهم جزاء و لا شكورا, انما نطعمكم » لوجه الله, c'est des volontaires. (Informateur N°5)

3-2- La sagesse

Chaque membre qui entre dans le comité est choisi par les autres membres par rapport à son intelligence, sa politesse ainsi que sa discipline. *“La Djamaà, c'est l'honneur de la Karouba. Le lieu des paroles pesées et des actes virils”*¹

Le premier critère c'est simple, ilaq ad ifreḡ iman-is mači s draε, ad ifreḡ s leeqliya nsen, axatar mi ara d-ttnejmaεen lḡaci i taddart, hedren lḡaci umbaed taddart elle n'est pas dupe, elle est éveillée. Win walan izwar di lhedra yeḡrec, iqfez di kullec ssawalen-as, ur yeshil ara ad tafed yiwen ad ixdem di le comité axatar batel parce que c'est un travail bénévol. (Informateur N°3)

¹ FERAOUN Mouloud, op. cit. p.24

3-3- Le respect des secrets du comité

À la fin de chaque réunion du comité, tous les membres doivent respecter l'intimité du comité, donc ils ne devraient pas révéler ce qu'il a décidé, ou la teneur des discussions pendant le déroulement de la réunion. Ainsi, ils doivent être justes dans leurs décisions, conformément aux valeurs partagées par tous les villageois.

Deg ass-ni i nebda yiwwas ur nemxalaf ara mi d-nekkar s yen kullec yettyima din, neus taddart. Le rôle n le comité de village d wagi, d le rôle de sage axatar ilaq ad tfaqeḍ gar le comité de village aked le comité de sage, comité de sage, ilaq ad tiliḍ cuya tewhaḍ, wa ad tetfeḍ lqedrim yurem, wa ad tiliḍ d bab n lḥaq. Mxalafen watmaten, mxalafen ljian, yemxalaf wergaz d tmeṭṭut, mxalafen imdanen. Le comité de village d aqeddac, le rôle ines d leqdic: ad tawiḍ les éclairages publics, ad fetheḍ les pistes. (Informateur N°5)

4-La participation au comité

4-1-L'entrée au comité

Un de nos informateurs nous a fait part de son ancienneté dans le comité. D'ailleurs il était membre de tajmaàt en 1986, ensuite membre du comité jusqu'à présent.

Le comité de village kecmey zemrey ad inni-y lliy mezziyey maḍi, di 1986 di tallit-nni ulac comité de village llan kan ttemman iderma, lliy di tejmaet n taddart mais sous forme d'un comité de village. Autrement dit, di tallit ni ur nesei ara isem, ela xaṭar la loi sur les associations ur llint ara armi deg usseggass n 1988 i bdant. (Informateur n°3)

L'entrée au comité dès le jeune âge se fait grâce à l'accompagnement des personnes qui y sont déjà, affirment nos informateurs.

lly mezziyey maḍi maḍi, di lemer-iw à peine 20 n sna di tallit nni. Mais yella yiwen snay- t n dagi n taddart iqeddec aṭas aṭas qqaren-as Hennaci Mestafa, eeh wagi c'est un mineur, umbae nekkini ur lliy ara même pas i tejmaet n taddart. Comme iseniyi iwaliyi bellik ma zemrey ad diniy fehmeḍ timsal xas akken mezziyey iṭef-iy-d ar tejmaet n taddart xas ulac-iyi almi wḍay temeddit. Il m'avait informé, inna-d atan ihi netef-ik-id ar tejmaet n taddart, hatan amek ikecmey ar lecḡal agi. (Informateur N°3)

Asmi kecmey j'étais membre du comité de village lliy mezzziyey mađđi. D lyaci i yellan meqqren fell-i xas akken nekkini ahat ssiy la chance yriy, nutni diy sean la chance yran dunit ufiy-ten akk d imeqranen meqrit fell-i. Dacu kan demeen dagi tafat, demeen dagi tamusni parce que walan-iyi-d d amdan iqedcen, i yettantirvenin, i yesaan awal ttefen-iy-d. Voilà c'était tout mon honneur je le rends librement hommage i widak parce que lliy vraiment mezzziyey gar- asen. (Informateur N°3)

4-2-Les raisons de la participation au comité

Le sentiment d'appartenance au village pousse à aider les proches et les voisins. On peut dire que c'est le comité de village qui choisit ses membres et non pas le contraire. *“La djamaà est à tout le monde en général et à chacun en particulier”*².

Tikkelt tamezwarut en 2010 normalement, voilà umbaed lliy tteawanay-ten parce que weqbel yella d amyâr n baba as yeefu Rebbi d netta iyellan daxel n le comité. Ça veut dire snay-ten, dya ufiy-d iman-iw daxel ur hsiy ara amek, yerna d taddart-iw, ayen tzemred as txeđmed as txeđmed (Informateur N°1)

Le travail dans le comité est un devoir pour ajouter un plus dans l'intérêt du village. Nos informateurs témoignent de leurs expériences à ce propos.

Tebeey abrid n baba tagi di tazwara, au même temps dunit ilaq ad txeđmed ayen zdigen surtout d taddart-iw fkiy-d ayen iyumi zemrey, ur d-fkiy ara atas mais fkiy-d ayen iyumi zemrey. Akken qqaren d lwajeb i taddart, am nekk am wiyid, axater xilla i yellan uqebl-iw. (Informateur N°1)

Yella-d ciuḥ n lexšaš comme axeddim di tejmaet akken illa di lemtel iqqar-d: lehmum n taddart meqrit, nekkni neđhad mezziyit. Donc c'est le cas agi, ça veut dire d iyeblan n taddart id ay- yessawden d akken ad nekcem yer din ad nefk un plus. Au même temps c'est un devoir tettallas-ay taddart, ruḥay-d volontaire ar taddart (Informateur n°4)

Bon, d le comité qui a demandé, ksend un comité de village xusenten un membre sawelen- iyi-d et j'ai accepté le poste. (Informateur N°6)

² FERAOUN Mouloud, ibid. p.20

Comme j'étais influencé par les ancêtres-nnay, ħkun-iyi-d fell-asen(...)D lwajeb fell-anay ad t id-nexdem, tamezwarut sur le plan n dewla ilaq aneseu un cachet, ilaq ad nexdem le comité ad nqabel yiss ubaci ad neseu l'agrément i les projets. Au même temps sur le plan culturel dayen d imezwura nnay sean tajmaet. (Informateur N°4)

Le comité de village a choisi la participation de notre informateur, pour compléter le manque de personnels.

Ttutfa iydetfen di taddart(...)Asmi kecmey seiḡ 26/27 n sna (...) Ur xtareḡ ara, d tuttfa iyi-detfen, d lyaci i ixtaren, axater xussen-ten (Informateur N°2).

Le comité de village imken maci d nekk it-ixtaren, imken d netta iyixtaren, ufiyd iman-iw deg-s (Informateur N°1)

4-3-Les fonctions occupées dans le comité

Les tâches importantes sont destinées aux anciens membres du comité. En revanche, les jeunes sont appelés à accomplir des tâches d'appoint tout en apprenant de leurs aînés comment gérer les affaires du village.

D lxedma d tafessast kan, d leqdic, d lemeawna, daxel n taddart ayen iwumi nezmer, des fois akagi d adiplasi ma ndiplasi, mais lhaja tameqrant d imeqrane i-tt-ixedmen parce que s teelimenay amek teddun leqyal (...) netteawan ama di lewziat, ama di leqdic n taddart, ayen illan, nufa-d iman-nney nxeddem d taddart-nney. (Informateur N°1)

Chaque membre dans le comité possède des tâches à accomplir mais elles diffèrent par rapport au positionnement de chacun. Par exemple le président se présente à la mairie, la wilaya pour répondre aux besoins du comité. Yal yiwen leqdic-is εla ḡsab lxedma, dacu ara d yilin axatar leqdic yella yella. Par exemple un president ilaq ad ilḡu ar la mairie ilaq ad ilḡu ar la willaya, ilaq ad yazel, xilla leqyal iyesea ad tnixedem, umbaed xas ulḡadit netta llan wiyad. (Informateur N°1)

4-4-Tajmaet est préférable au comité

Selon certains informateurs, les villageois apprécient leur appartenance à l'ancienne organisation villageoise de tajmaat que celle du comité de village actuellement, puisque ses décisions sont plus respectées par les villageois que celles du comité.

Nekkini rray-*iw*, tura ayen ienan aħmal ni n taddart-nnay la volonté ar taddart uskidibey ara fell-am d tajmaet ni yaxir d widak n zik ni yaxir axater zik i tella mliħ lemqaḍra, awal ntejmaet iswa mliħ mliħ, c'est indiscutable. Mais ayen ienan les projets agi di tudert n yal-ass n umdan tura yaxir mais toujours ayen ieddann zziḍ, lifan a Rebbi ad d yuħal l'environnement n zik yaxir. (Informateur N°5)

Les propos de nos enquêtés montrent ainsi comment l'institution traditionnelle est représentée dans des termes élogieux. Tajmaat serait donc plus strict que le comité de village, puisqu'à l'époque ancienne il existerait un respect mutuel entre les gens, avec une solidarité. Les villageois vivraient alors sans conflit et à la mort de l'un d'entre eux, ils soutiennent sa famille au moment du deuil.

Nek ar ħuri zik axir. Zik yella leqder, ur tselḍ ara ħir awal i barra, ur tselḍ ara laeħaḍ i bara, regmat, yella leqder baygaraney, iħleb-ik wabeaḍ reyyeħ, tħelbeḍ abeaḍ ur tettucuy ara, yella leqder di taddart c'est un plaisir. Mais tura leħal niħen ħemduLlah ayagi nukknⁱ ur-teneac ara i ttas-d fell-aħ zziħ, ad telħuḍ di taddart ad tagadeḍ surtout imi yewweḍ crab ar tuddart c'est grave aħlaħ l'anarchie tfuk taddart tura. Aħlaħ di la cité mkul ħiwen ansi id-iruh, ljanaza aseni imi truħ seħa d laħna ulac ulac. Zik xedmen ljanaza ur d-ittfaħ ara duxxan ur sebayan ara seħan lmeħet llan lħiran ad suben. Xila aya wullah ma cħiħ anda nruħ nekkini akked yemma de toute faħon neħħey di taddart nelħa umbaeḍ temmek^t-ad aaahhhhhh ur biħ ara tabeqsi^t n sekksu i leħlani ilaq ad as-tnawi, axaħar d leħanaza dħa tuħal-d s axxam ad as-texdem. Ća veut dire, zik mi ara tili ljanaza di taddart-ney deg udrum axxam-nni ur d-isbaħ ara, lexwan tħiħman armi d sbaħ armi ttun medden ljanaza-nni ad d-kren, ad ħren awal Rebbi. Ća veut dire ad ruħed ar ljanaza nni ad stekseḍ lwaħc, nekkni tura ad ruħen ad wwten ttmar akked latay af 8, af 9 ad ruħen. Il viendra un jour ula tħaħuzi ur d-tħafeḍ ara anwa ara yeħzen, ruħ ad tawiḍ axeddam ara myeħzen. Alors dacu id yeħqimen, nchaLlah ad yuħal læz n tuddart. Zik ala mid-qħareħ tħiħman imħaren di šħin ad-mid-fken tizya-m ukud ara tħaħeḍ mačči win ikem-iħelben, nekkni tura nuħal d lħaja niħen, tuddart tura ur d-qiment ara. L'histoire n tuddart tekr-d tefreq imdanen tħemaet-iten dagi d Qasi Dda n at Qassi, d lmaħdi d at lmaħdi, amar d iħemrac, eli d at eli. Ća

veut dire iban kan aka, aceki daxel n txarrubt id tekred ulac d acu ara kem-yayen aqli-kem gar wayetma-m, gar lğirani-m gar laemumim makan walu. (Informateur N°5)

4-5-Le comité est préférable à Tajmaet

D'autres enquêtés mettent en avant les avantages que les villageois tirent de l'organisation du comité. En effet, celui-ci représente le village auprès des autorités pour les amener à accompagner son développement.

Tajmaet n zik d teman kan i yettilin, tura yella comité de village structuré yesea les membres yesea kulec. Lhaja leqdec, tura yaxir tura yella président di taddart id itwakes yesea les règlements intérieur et extérieur swacu yelhu. Tura 15 membres iyettlin maççi am zik 4 n teman kan elahsab iderma. Tura ce n'est pas obligé ad ilin, c'est des représentants iderma lmuhim d læbd ara iqedcen i taddart c'est l'intérêt général maççi d l'intérêt n udrum kan. Pour moi nekkini ulac am le comité de village structuré tettwaks-d daxel l'assemblée générale teprisenti taddart ar les autorités, tuddar niden ma sean a problème ad kid-invitin parce que juridiquement tu es légitime, alors pour moi c'est le comité de village. (Informateur N°6)

4-6-Le comité de village héritier de Tajmaet

Le comité de village marche sur les pas de tajmaet, juste il ajoute quelques règlements qui conviennent à notre époque disent les informateurs suivants.

Normalement, ayen xedmen teman n zik akk le comité de village tura d zyada i illan. Ayen xedmen imyaren-nnay zik nharz-it d lqudwa nexdem kan une continuité iwayen xedmen nutni. Nutni trasin-d les lois nekkni mazal-itent ar tura leh hunt. Nekkni narna-d kan les lois yaf acu ara nelhu toujours pour le bien i taddart maççi d asenqes id tsenqes d timarna id-narna. (Informateur N°6)

Tajmaet ur tehbis ara, tuyal d le comité parce que s lekwayed n ddewla, zik d temman d taddart. Ala mi-d qarey nefteh iberdan ur tneftihen ara tudrin agi iy-d-iqarben, yernu nesæa iæerraðen igad ara y-d-iearðen af wayla-nsen. Mais i lqanun ni lyaci ddan yid-nay, ibban nhudd lkuriwat, nhudd leswar, acen hiya nhud leswar nebna asen-ten, nhud lkuri, nebna-as. (Informateur N°2)

5-Les difficultés rencontrées par le comité

5-1- La collecte des cotisations

Les membres du comité se trouvent dans des situations délicates lorsqu'ils demandent aux villageois de cotiser, parce que beaucoup d'entre eux refusent ces cotisations.

Di le comité de village nekkni, ieggalen n asqamu n le comité de village, i nexdem nukni normalement d leqwanen ad ilin akk yaf lyaci. Mais ur tezmiređ ara ad taplikiđ vu l'état sociologique nnay amek id netturba amek i-d-nekker. Lukan ad taplikiđ tu vas échouer d'avance. D'ailleurs les raisons d'échec de la majorité des comités de village c'est les cotisations. Aqbayli ma tebedt ar les cotisations ad ili dépendent de toi ad ijbed iman-is et tous les villages akka-agi ilehhun. Umbaed nukni en tant que membre du comité de village membre exécutif du comité nixeddem leqwanen, par exemple ur d-tettruđuđ ara ar lejmae ad xelseđ 10 alef mais s'applique uniquement sur vous, il ne s'applique pas sur tous les villageois. (Informateur N°3)

5-2-Les critiques des villageois

Les villageois critiquent les décisions du comité qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Et les membres du comité trouvent leurs critiques acceptables selon les propos de notre informateur.

Uguren ttilin ttilin di taddart yiwen as taejbeđ yiwen xati yiwen ad k-id ittkritiki yiwen xati c'est normal c'est ça la démocratie. Tu vas respecter tous ak agi d les problèmes ttilin. (Informateur N°6)

5-3-Le manque de moyens

Le village Timizart n Sidi Mansour vit avec des manques dans quelques secteurs notamment l'eau potable, l'électricité, la consrtuction de quelques pistes, qui se sont détériorés, etc. Le comité travaille continuellement afin de répondre aux attentes des villageois et améliorer leur vie quotidienne.

Aṭas n leçyal iy xuşşen llan imukan ur sein ara l'assainissement, llan wid ur ten-telhiq ara tristé akken byan, llan imukan ur sein ara aman ilaq ad lehqen llant les pistes ur xdiment ara imawlan-sen s drae i-tteedayen ar ixam-nsen. Ça veut dire ilaq ad xedment, ad qaedent aṭas n leçyal ixussen i taddart, ilaq ad tseyi ddewla-agi ad y-d-efk ciṭuḥ n wafud. (Informateur N°1)

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de révéler quelques expériences que les membres du comité ont vécues depuis leur adhésion à l'instance villageoise jusqu'à présent. Nous nous sommes penché sur les raisons de devenir membre, les difficultés rencontrées, la manière de gérer le village ainsi que le respect mutuel entre les membres et entre les villageois.

Conclusion générale

Conclusion générale

Le travail que nous avons effectué présente les résultats d'une enquête réalisée auprès des membres du comité de village de Timizart n Sidi Mansour. Dans les quatre chapitres que nous avons réalisés durant notre mémoire de master, notre analyse s'est focalisée sur l'organisation de la communauté villageoise à travers *tajmaet* et son héritier, le comité de village. Nous avons dégagé, selon les données de notre enquête, les différentes responsabilités dans le comité en nous basant sur les différents récits liés à l'expérience de ses membres dans la gestion villageoise. Notre travail nous a permis de mettre en lumière les profils des membres du comité en tant que personnes sages ainsi que le fonctionnement de cette instance et ses relations avec le reste des villageois. Les échanges avec nos interlocuteurs nous ont renseignés sur la présentation de *tajmaet* et ses caractéristiques, règlement et membres ; le comité de village et son règlement ; l'évolution de *tajmaet*. Le village kabyle est l'unité de base territoriale qui a une valeur importante dans la société, puisqu'il unit les villageois qui vivent sous « l'art de l'association » avec une organisation sociale ancestrale (*tajmaet*, l'assemblée du village), qu'on trouve aujourd'hui sous l'appellation de comité de village qui prend en charge les préoccupations des villageois.

Ensuite nous sommes passé à la seconde étape de notre travail qui a dévoilé les différentes occupations des deux institutions villageoises kabyles (le comité et *tajmaet*). A partir d'une analyse des entretiens menés auprès des membres du comité de village de Timizart n Sidi Mansour, nous avons mis en relief quelques points importants notamment les fonctions du comité de village; la transformation de *tajmaet* en comité; la transmission de la présidence du comité d'une génération à une autre; les fonctions de *tajmaet*; les conditions de devenir *tamen*; la fonction de *tamen*; la communauté d'objectifs des deux instances; les différences et les ressemblances entre le comité de village et *tajmaet*. Enfin nous avons mesuré l'impact social du comité de village sur la vie sociale dans toutes ses dimensions.

Bibliographie

Ouvrages

- BONARDI Christine & ROUSSIAU Nicolas, *Les représentations sociales*, Paris, Dunod, 1999
- BOULAD-AYOUB et BENNEVILLE Luc (dir.), *Souveraineté en crise*, L'Harmattan/Presses Universitaires de Laval, 2003
- BOURDIEU Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF
- DAUMAS M. et FABAR M., *La Grande Kabylie études historiques*, Paris, Hachette et Cie, 1847
- DUBAR Claude, *Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, 3e éd. Armand Colin, 2000
- FERAOUN Mouloud, *Jours de kabylie*, éd. Talantikit
- HANOTEAU Adolphe et LETOURNEUX Aristide Horace, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 volumes, Paris, Bouchène, 2003 [1^{ère} édition en 1873]
- LACOSTE-DUJARDIN Camille, *Un village Algérien structure et évolution récente*, S.N.E.D, Alger, 1976
- MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie XIX^e-XX^e siècles, Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Paris, Bouchène, 2001
- MASQUERAY Emile, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aouras, Beni Mezâb)*, Aix-en-Provence, Edisud, 1983 [1^{ère} éd. Paris, Ernest Leroux 1886]
- SALHI Mohamed Brahim, *Algérie : citoyenneté et identité*, Tizi-Ouzou, Achab, 2010

Articles de revues

- ACHIR Mohamed, « L'organisation sociopolitique des villages kabyles : une gouvernance spécifique des ressources naturelles », *Notes de Recherche n°14, IREGE*, Université de Savoie, 2014
- ELLEFSEN Bjenk et HAMEL Jacques, « Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'épreuve de la précarité », *Lien social et politique*, N° 43, 2000, p. 133-142
- KINZI Azedine, « L'organisation sociale d'un village kabyle en mutation : pour quelles approches anthropologiques ? », *Iles d'imesli*, Volume 13, N°01, 2021
- PAUGAM Serge, « L'épreuve du chômage : une rupture cumulative des liens sociaux? », *Revue européenne des sciences sociales* N° XLIV-35, 2006
- ROBERTS Hugh, « 'arsh, thaddarth, tufiq : le politique comme facteur constitutif de la communauté dans la Kabylie précoloniale », *Iles d'imesli*, Volume 13, N°01, 2021
- SALHI Mohamed Brahim, « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », *Insaniyat*, 8 | 1999

Bibliographie

Dictionnaires et encyclopédies

- AKOUN André & all., *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert/Seuil, 1999
- AKOUN André et ANSART Pierre., *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert/Le Seuil, 2006
- GRESLE François, PANOFF Michel, PERRIN Michel, TRIPIER Pierre, *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Nathan, 1990
- LAHIRE Bernard, « La socialisation », *Encyclopaedia/Universalis*, 2011

Colloques

- Colloque *Écritures : sur les traces de Jack Goody*, sous la direction d'Eric Guichard, Villeurbanne, Presses de l'enssib.cop, 2012

Agzul s tmaziyt

Tazrawt-nney n taggara n useggas n lmastir tewwi-d awal yef usental s wazal-is, axatar yaena yal yiwen deg-ney, wagi yef tejmaet, uked le comité de village.

Taddart n leqbayel si zman aqbuṛ tesa asqamu i tt-isselḥuyen ibed ar lecyal n taddart ama deg uḥric n tmeti, tadamsa ney tasertit, win yeḥlin ad d-ikker wayeḍ xeddmn akk i lfayda n at n taddart irkelli, ihi asqamu agi qqaren-as tajmaet ney tteman, llan deg-s imdanan d iḥeddaden n wawal snen ad hedren snen amek ara eegnen elḥeq mi ara d-grent temsal n ddunit, yef ayen iy-d ullsen imdanen nestaqsa si zman n Fransa di laemeṛ tessekcem iman-is di lecyal n taddart n leqbayel d tajmaet i yetttqabalen kullec, mkul adrum di taddart ad d-isbed aeggal-ines di tejmaet.

Assa tajmaet teawwed isem tuyal d le comité de village yur-s 15 n ieggalen mku aeggal s udrum-is, ihi le comité de village i yef nexdem tazrawt-nney yella deg taddart n Tmizar n Sidi Mansur, tayiwant n Tmizar n Sidi Mansur.

Di tezrawt-nney i wakken ad ngerrez axeddim n tusna neyṛa idlisend wayen uran imusnawen yef ayen yaenan asentel-nney, nerna neffey s annar nesteqsa ieggalen n tesqamutt n le comité de village n taddart n Tmizar n Sidi Mansur.

Axeddim-nney yebḍa yef ukuz 4 n yeḥricen : deg umezwaru nemmeslay-d yef usbeddi uyawas d ayen yaenen aqead n yeḥricen, wagi d aḥric n tesnarayt anda id-nesken asentel d sebbat n ufran-is, newwi-d awal diyen yef tmukrist d tarayin unadi ma d wis sin nemmeslay-d deg-s yef tesqamut n taddart le comité de village n Tmizar n Sidi Mansur d ieggalen-is uked tejmaet n zik, naeṛeḍ ad d-nbeggen d acu-tent tesquma-agi, d amek i gant anwi itent- isselḥuyen d umgarad yellan gar-asent yal yiwet wukud i txeddem, nemmeslay-d atas yef le comité de village d uxeddim-is uked udabu s lekwayeḍ . Deg uḥric wis krad nemmeslay-d s telqay yef lecyal n tesquma-agi le comité de village s umata daxel uked beṛṛa n taddart ama d ayen ienan inejmuyae ttagan uked lyaci n taddart ney wwaygar-asen s ieggalen, i wakken ad sbedden isenfaren ama akken ad xedmen ibardan, trisit, asufey n waman, ad d-jemæen idrimen akken ad dawin amuḍin yentarṛen. Deg uḥric wis ukuz naeṛeḍ ad d-nebeggen ayen akk i texdem tesqamutt n le comité de village n tmizar n sidi mansur, i lfayda n at n taddart, uked d tudrin i as-d-izzin am waraz amezwaru id-tewwi taddart di temzizelt n tezdag, nседda-d dayen ibardan yakk ifyen di taddart yef ufus n tesqamutt-agi trisit i ttwaxedmen, uked imuḍan ifyen ad dawin di tmura n beṛṛa.